

Chroniques Monistroliennes

BULLETIN DE LA SOCIÉTÉ D'HISTOIRE DE MONISTROL-SUR-LOIRE

4 OCT. 1984



La Maison des Antonins . . .

*Chroniques
Monistroliennes*

Bulletin de la
Société d'Histoire
de Monistrol-s.L.



4

AUTOMNE
1984



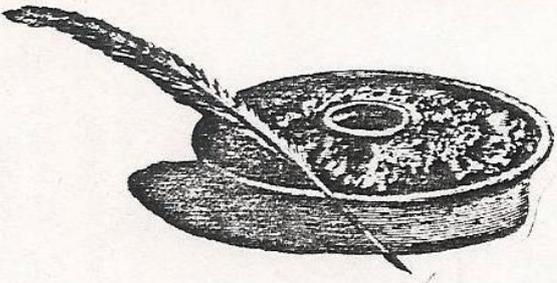
S O M M A I R E

Page 2	Le Mot du Président	P. BONCHE
3	Histoire de la Passementerie à Monistrol et dans sa région	M. SAUVANET
9	Notes d'histoire antique de Monistrol et des environs	L. SIMONNET
16	350 ans d'histoire ursuline (2ème Partie)	Mère MONIQUE de J.
20	Les bistrots de Monistrol (Enquête sur ...)	
22	L'abbé Fraisse (1819-1884)	Ph. MORET
32	Chroniques d'un clocher	"
38	Les premiers baptêmes à Monistrol	

Revue trimestrielle - Prix au n° 15 frs.

Directeurs de la Publication : Ph. MORET et Chr. LAURANSON-Rosaz.

Attention ! ...
DERNIER NUMERO AVANT REABONNEMENT
(Voir en dernière Page)



LE MOT DU PRESIDENT ...

Il m'est agréable de rappeler l'intense activité qui a régné à Monistrol depuis le mois de mai dernier, au point de vue des recherches historiques. La Société d'Histoire peut être fière de la modeste contribution qu'elle a apportée à la vie de notre pays, de la caution qu'elle a fournie aux organisateurs, en les aidant dans leurs travaux et en sensibilisant les Monistroliens à la recherche de leur passé. Je voudrais féliciter tous les artisans de ces manifestations qui nous aident à retrouver ce climat, cette ambiance qu'ont connus nos ancêtres, ceci pour le plus grand plaisir de nos contemporains.

C'est d'abord ces 350 ans d'histoire de la vie de l'Ecole des Ursulines, si intimement liée à celle de notre Cité, qui a été représentée magistralement dans cette rétrospective non seulement de la vie religieuse du Pensionnat, mais aussi de celle de Monistrol pendant cette période. Dans le cadre de l'Histoire de France, depuis Louis XIII, nous avons retrouvé tous les événements qui ont marqué notre Cité, dans les différents domaines : artistique, musical, sportif, touristique ou autres, dans cette magnifique exposition qui a enchanté tous les visiteurs.

Puis, c'est la vie de la Passementerie qui a été évoquée de merveilleuse façon, avec l'évolution de cette corporation destisseurs dans leur lutte pour la vie et leurs conquêtes sociales. Elle faisait tellement partie de notre vie familiale ces derniers siècles que c'est bien toute notre histoire locale que nous avons retrouvée avec plaisir dans ces outils de passementiers et dans ce bruit du métier à tisser qui a bercé notre enfance et marque encore nos souvenirs.

La visite de l'église, le 7 juillet, suivie de la réunion en mairie, a associé toute la population aux soucis de nos édiles en vue de la reconstruction du clocher; puis cet inoubliable concert de cuivres du groupe Quintessence a réuni le vendredi 20 juillet une majorité de nos amis dans le magnifique cadre de notre vieille église.

La sortie d'été à Aurec pour 32 des nôtres a clôturé cette période de bien agréable façon. Très intéressés par la visite du château des moines-sacristains, guidés par le Docteur Wronecki, nous avons été sensibles au bon accueil des Amis du vieil Aurec. Leur bureau, largement représenté, nous a fait les honneurs de leur Siège. Quand en aurons-nous un semblable à Monistrol ?

Enfin, cette sortie s'est terminée par la visite du château d'Auec et nous avons été ravis de l'accueil si aimable de la famille Fustier. Cette demeure a conservé tout son charme ancien, mais surtout elle est restée "vivante". Ses propriétaires ont su garder les qualités qui ont fait le renom de l'hospitalité française, et nous leur disons notre reconnaissance pour ce chaleureux accueil qui restera gravé dans nos bons souvenirs.





HISTOIRE DE

la Passementerie A MONISTROL

ET DANS SA REGION ...

A la suite de l'exposition sur le tissage qui s'est tenue au Collège du Monteil, la Société d'Histoire me demande un condensé des découvertes que nous avons faites ensemble, élèves et professeurs. Le voici ...

M.SAUVANET

Les Origines

Au XVII^e siècle, chaque foyer avait besoin de plusieurs activités pour subsister. A côté des objets tels que les paniers, les chaises, les outils, les meubles, on tissait parfois des étoffes.

Ce fait général prit un accent particulier dès 1598 près de Saint-Didier en Velay. Les ouvrages de MM. GRAS, GERMAIN-MARTIN et TRIMOULLA (1) racontent ainsi l'introduction du travail de la soie dans notre région :

Lyon s'adonnait dès le XVe siècle à " l'art et ouvrage de la soye. Son influence va s'étendre dans la montagne du Pilat et dans la vallée du Gier, pour le moulinage (préparation des fils) dans un premier temps. Les émigrés italiens viennent cacher leurs secrets de fabrication et en profiter dans nos pays. Les régions de production de soie ne sont pas loin : Aubenas, Avignon. L'eau claire des cours d'eau est favorable au décreusage (2) de la soie. De plus, les seigneurs vendent la force motrice de l'eau des douves de leurs châteaux. Les paysans cherchent des sources de revenus : les conditions sont bonnes pour une implantation de l'industrie de la soye.

Les premiers métiers sont installés dans la dépression du Jarez. Quel est le véritable promoteur du tissage ? La Fabrique de Lyon, officiellement fondée par François Ier en 1536 (soie en grande largeur) ? ou bien est-ce une initiative des "fabricants à la petite navette" de Lyon (rubans) ? ou encore celle d'un certain bourgeois bolonais (Bologne en Italie), Gayotti ? Il est difficile de trancher.

Les métiers deviennent vite nombreux dans la région stéphanoise. En 1605, une confrérie de passementiers (nom donné aux tisseurs du ruban à domicile de la région stéphanoise) est créée à St.Etienne. Puis le moulinage du Pilat va s'installer sur les cours d'eau du versant occidental : la Semène et la Dunières sont utilisées. Toujours selon MM. GRAS et TRIMOULLA, la famille Gayotti aurait installé un moulin à la Garisière, près de Riotord, hameau dépendant des seigneurs de Joyeuse. En 1598, un certain Claude Gayot aurait fait de même à St.Didier.

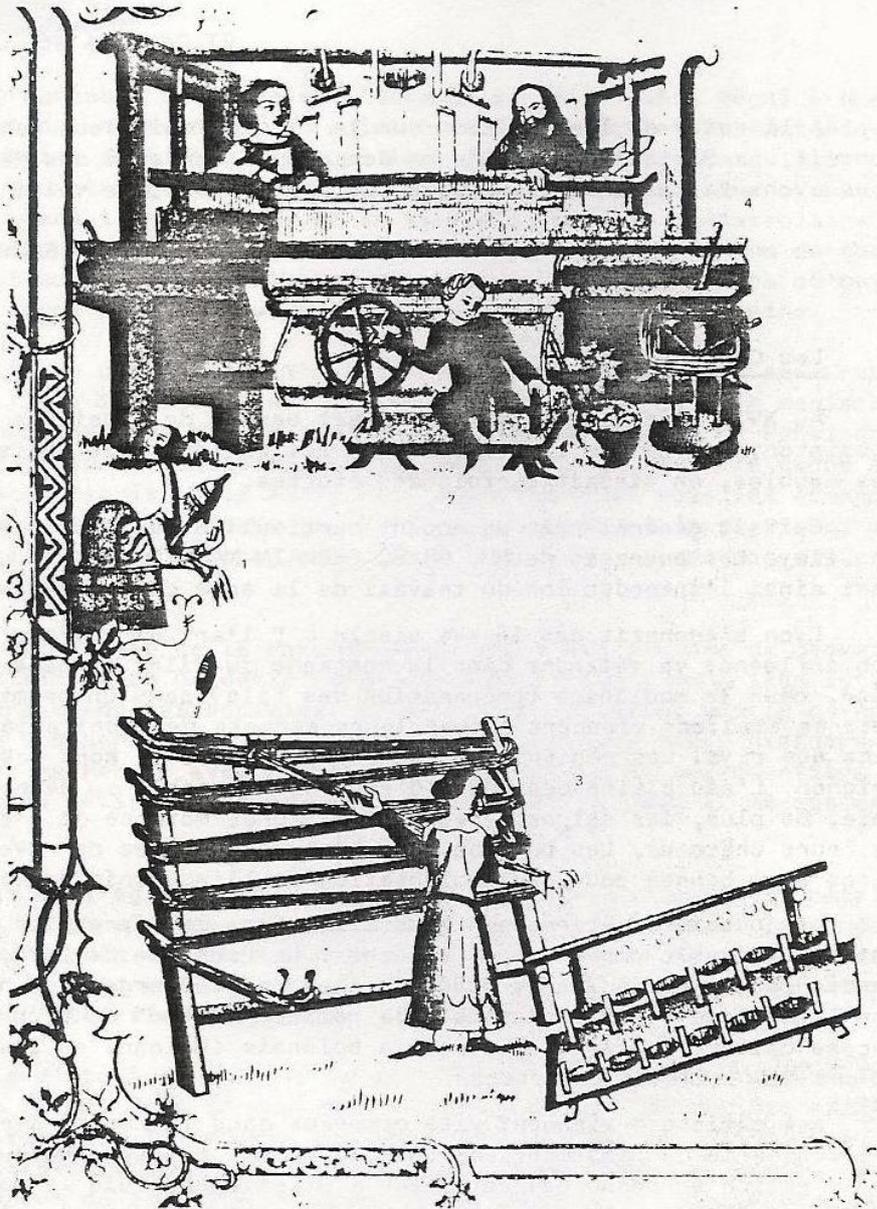
Une rapide extension

Le tissage du ruban se répand en Velay. Le vicomte Guillaume de Joyeuse Lieutenant du Gouvernement de Languedoc, et dont la famille possédait la baronnie de St.Didier depuis 1393, avait guerroyé en Italie et admiré les étoffes de soie que portaient les seigneurs italiens. A son retour, dans les années 1520 (5 ans après Marignan !), il installe les premiers métiers à bras dans les fermes et les couvents de son fief.

(1) Bibliographie en fin d'article.

(2) décreusage : nettoyage de la soie.

Ourdissoir et métier à tisser au XIV^e siècle



Enluminure extraite d'un LIVRE DES METIERS de la ville d'Ypres (Flandres), livre détruit en 1914.

Reproduite in LA DOCUMENTATION PHOTOGRAPHIQUE, n°6009, 1974 (Marchands et métiers au Moyen-Age), éditions de la Documentation française.

La seigneurie de Saint-Didier devient rapidement, avec celle de Saint-Chamond, un important centre de fabrication pour les passements de luxe, les tissus ornés et festonnés d'or et d'argent. Leur commerce est aux mains non des frustes paysans qui travaillent, mais des négociants.

Et Monistrol, direz-vous ? Dans le répertoire du terrier (=cadastre) de la ville et mandement de Monistrol, dressé en 1599, notre Secrétaire a trouvé un certain nombre de tisserands. En voici la liste :

EN VILLE :

- | | | |
|---|--------------|----------------------|
| 1. Marcellin VERNE | | |
| 2-3. François et Charles CIVIER, père et fils | | |
| 4. Hugues SABY | | |
| 5. Jean BOBRIN | AU CHAMBON : | 10. Michel CHOLAT |
| 6. Antoine DUPLAY | AU PINET : | 11. Marcellin CIVIER |
| 7. Pierre HILAIRE | A PAULIN : | 12. Pierre RIVAT |
| 8. Pierre MAURON | A CHAPONAS : | 13. Pierre VERGEAT |
| 9. Jacques CHAZELON | AU MONTEIL : | 14. Marcellin DUPIN |

(ARCHIVES MUNICIPALES. Répertoire consultable en mairie).

LA DOMINATION DE LYON. LE ROLE DE LA CORPORATION

Le tissage du ruban est vite érigé en corporation (1585), base légale de l'organisation du travail sous l'Ancien Régime et, en fait, source de tracasseries incessantes.

Toujours selon MM. GRAS et TRIMOULLA (3), " les statuts de 1585, bientôt aggravés en 1630, affilient à la maîtrise de Lyon la communauté des passementiers, rubaniers, tissotiers du Lyonnais, Forez, Velay et Beaujolais situés jusqu'à 20 lieues (=80 kms.) de cette ville : En vérité, il s'agit de maintenir dans l'orbite lyonnaise les ouvriers vellaves, jugés trop indépendants et trop prospères " !

Ainsi, on limite le nombre des travailleurs en instituant 3 années d'apprentissage; le maître ne peut avoir plus de 2 apprentis. Pour avoir accès à la maîtrise, comme partout, il faut faire face aux frais de jury (cadeaux, repas), puis une fois maître, s'installer et payer une redevance pour subvenir aux frais de la communauté et de la confrérie (celle-ci s'occupant des messes et cérémonies de la première).

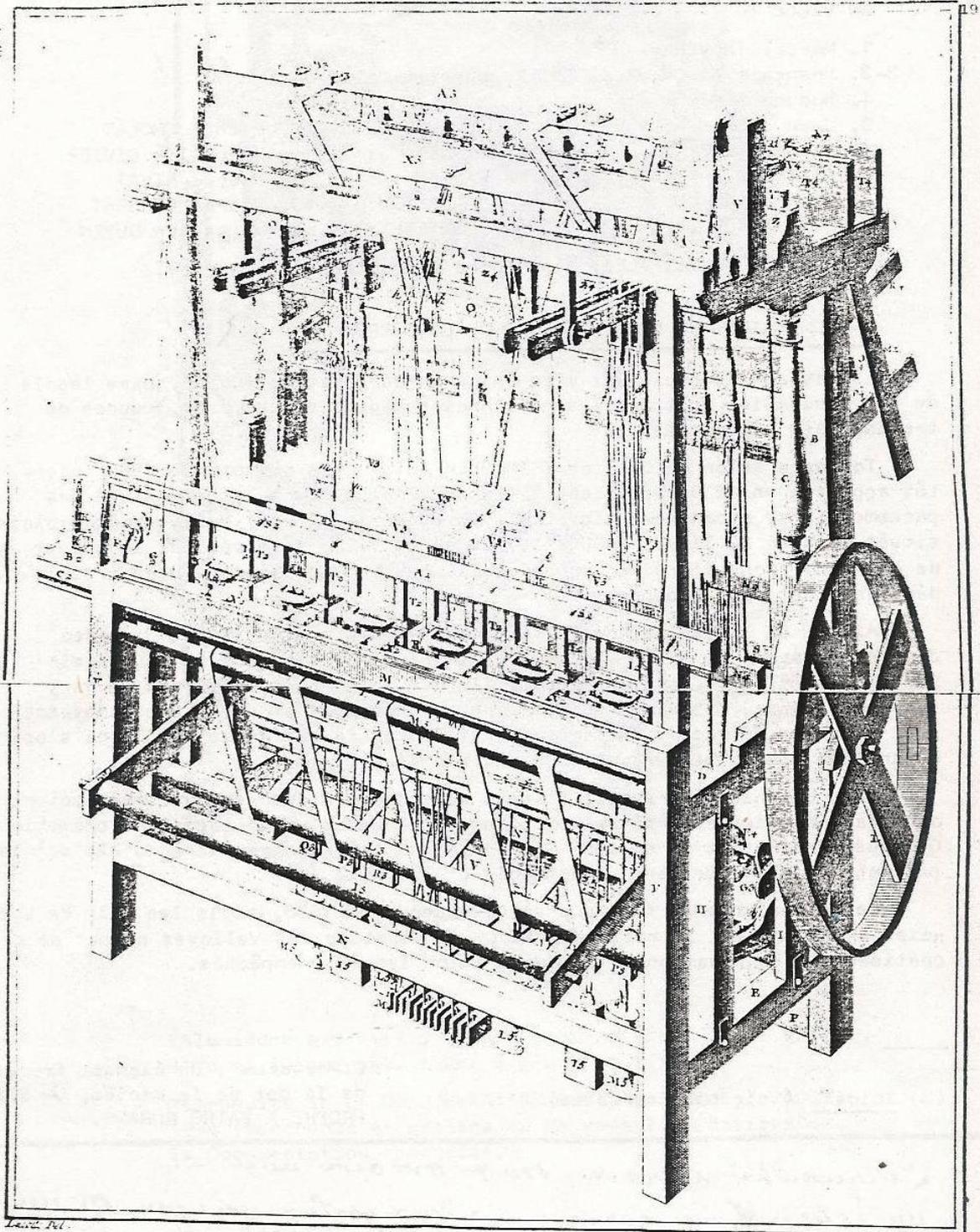
Pour obtenir du travail, il faut donc que les ouvriers vellaves soient dans la direction des maîtres citadins, et ce sans grand espoir de promotion. On peut penser tout de suite à la dépendance des passementiers du XXe siècle par rapport aux fabricants stéphanois et lyonnais.

Cette tendance ne fait que s'accentuer : En 1630, seuls les fils de Lyonnais auront droit à la maîtrise. Ainsi, l'ambition des Vellaves ne put se concrétiser, l'organisation de la corporation les en a empêchés.

(3) Ibidem. (Voir bibliographie)

Ci-dessus : un élément fréquent de la dot de la mariée, UN MESTIER PROPRE A FAIRE RUBANS.

*Cinquante livres de dent or ou un
un coffre d'une garniture à deux portes où il y a un
mes/biers propres à faire rubans et ce grand coffre
à rubans de la ville de Lyon*

METIER DU XVIII^e SIECLE :

Rubanier, Mèner à faire le Ruban

Planche extraite de L'ENCYCLOPEDIE de Diderot et D'Alembert.

Les barrières douanières

Au XVIII^e siècle, les passementiers du Velay allaient donc chercher la soie à St.Chamond ou à St.Etienne. La Ferme générale (Recette des Impôts) prélevait des droits sur la circulation des produits finis. Le ruban, une fois tissé, devait être livré aux négociants de la ville; ceux-ci acquittaient des droits et les retenaient sur le salaire des pauvres tisseurs.

En fait, une contrebande était née. Le dimanche, pour ne pas perdre un jour ouvrable, les tisseurs contournaient par la montagne les bureaux des Fermiers généraux situés à Marlihes et à St.Ferréol d'Auroure (aux frontières du Velay et du Forez, donc du Languedoc et du Lyonnais). A dos d'hommes, le ruban était livré à moindres frais.

Les Cahiers de doléances demandent en 1789 la libre circulation de tous les produits. Cette redevance semblait d'autant plus injuste qu'elle n'était applicable que sur les produits finis. Or, le ruban que livrait le tisseur n'était pas terminé : il devait être lissé, gaufré, moiré, bordé, brodé.

Le XVIII^e siècle

Au même XVIII^e siècle, la rubanerie ne cesse de se développer. Le travail semble être surtout féminin, sur métiers de basse-lisse (voir plus loin).

On est étonné par le prix très bas des métiers, très couramment signalé dans les contrats de mariage et les inventaires après décès.

En 1789, on dénombre 87 gabricants (30 en 1750) donnant du travail à 15.210 métiers, en Forez et surtout Velay.

Du côté de Craponne et de La Chaise-Dieu, c'est à cette époque que l'on se tourne vers l'adentelle du Puy, plus rentable.

Deux types de métiers à tisser sont à distinguer à cette époque :

- le métier de basse lisse : il tisse un ruban uni et de petite largeur. Le principe en est simple : du pied, le passementier foule les marches qui font mouvoir les fils de chaîne; de la main, il lance la navette conductrice de la trame. Le travail est lent et de plus très fatigant. Il y en eut environ 5000 au XVIII^e s. dans le seul Velay.

- le métier de haute-lisse : " Evalués à 400, surtout dans la région de St.Didier, les m.de h.l. sont destinés à la fabrication des petits façonnés, c'est-à-dire dont les dessins sont produits par les fils de chaîne. Pour cela, on utilise le système de la petite tire : la tireuse de lacs, assise au sommet du bâti, sélectionne et lève les fils de chaîne correspondant à chaque passée de la navette. Travail difficile car le relief du dessin dépend de l'habileté du tisseur à lancer la navette, et pénible pour la tisseuse surtout, fréquemment victime d'infirmités." (4)

Le rendement sera amélioré par le métier à barre. L'automatisme dans la réalisation du dessin sera résolu par la mécanique Jacquard. Le métier à la Zürichoise va tisser 24 rubans à la fois. Mais ces nouveautés n'arrivent que lentement, en 1750 dans la région stéphanoise, en 1775 à St.Didier.

Au début du XIX^e siècle, le tissage du ruban semble en avance du point de vue des techniques. Mais c'est une autre histoire qui commence ...

A SUIVRE ... (XIX^e et XX^e ss., les passementiers s'organisent,
mutations économiques, techniques, sociales ...
la fin du ruban ?)

Mireille SAUVANET

BIBLIOGRAPHIE

GERMAIN-MARTIN (H.), L'industrie et le commerce du Velay aux XVIIe et XVIIIe siècles. Le Puy, 1900.

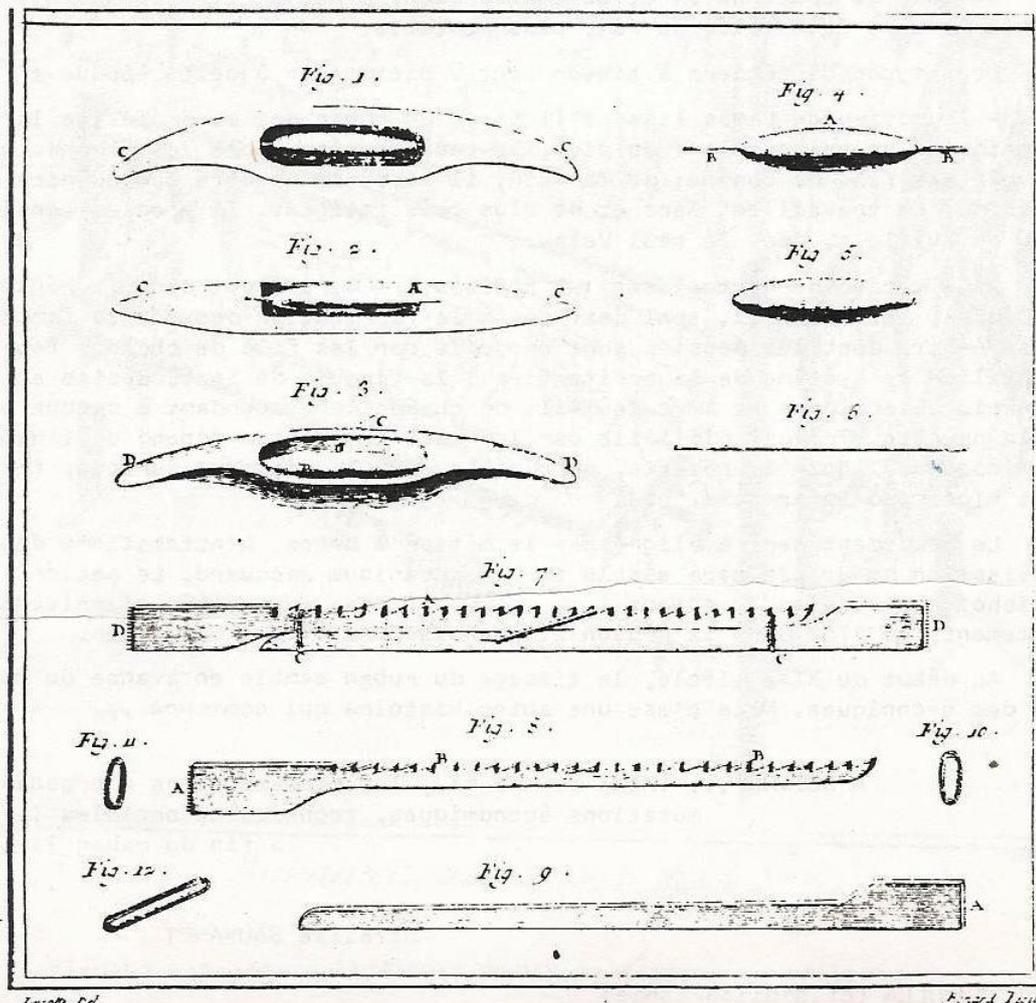
Le tissage du ruban à domicile dans les campagnes du Velay. Paris, 1913.

GRAS (L.-J.), Histoire de la rubanerie et des industries de la soie à St. Etienne. St.Etienne, 1906.

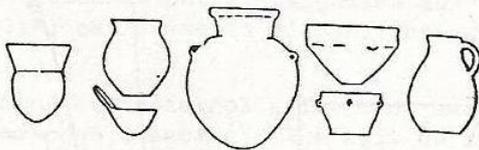
TRIMOULLA (J.-P.), Rubanerie et soierie dans le pays d'Yssingeaux. Diplôme d'Etudes Supérieures, dactylographié. Université de Lyon, 1967. Résumé dans les CAHIERS DE LA HAUTE-LOIRE.

Sur la question de la domination de la fabrique lyonnaise aux XVII-XVIIIe ss. sur la région stéphanoise, C.LAURANSON, La condition ouvrière à St.Etienne à la veille de la Révolution. Mémoire de maîtrise dactylographié, St.Etienne, 1973, consultable aux ARCHIVES DEPARTEMENTALES DE LA LOIRE ou chez l'auteur. En particulier pp.22-23. Egalement pp.8-9 et 14-15 pour l'histoire de la fabrique stéphanoise.

(ENCYCLOPEDIE de Diderot et d'Alembert :)



NOTES D'HISTOIRE ANTIQUE DE MONISTROL ET DES ENVIRONS,
LE SITE DE POUZOLS.



En l'absence de fouilles systématiques sur la commune de Monistrol et sur les communes voisines, nous disposons de peu d'éléments pour la connaissance du passé lointain de cette partie du Velay.

Toutefois, l'étude des noms de lieux (la toponymie), voire des noms de familles et les résultats de quelques fouilles de sauvetage nous permettent de donner un premier aperçu de la présence d'un peuplement ancien dans notre environnement immédiat.

I. TOPONYMIE ET TROUVAILLES ANCIENNES

Pour la période préhistorique, aucun site n'est connu; l'existence du " dolmen du Bois des Dames " n'a pu encore être confirmée; tout au plus peut-on signaler la présence de quelques silex retouchés dans les environs de Trevas et de Pouzols sans que cette présence prouve l'occupation préhistorique des lieux (ces trouvailles sont relativement fréquentes sur les sites gallo-romains en général).

Pour l'Age du fer et plus particulièrement la 2ème partie (période celte ou gauloise) qui va de -500 environ à la conquête romaine (-52) nous disposons seulement d'un nom d'origine celtique sur la commune de Monistrol : il s'agit de NANT (de nanto signifiant vallée) qui prouve la fréquentation de l'endroit mais pas forcément l'existence d'un habitat. (1)

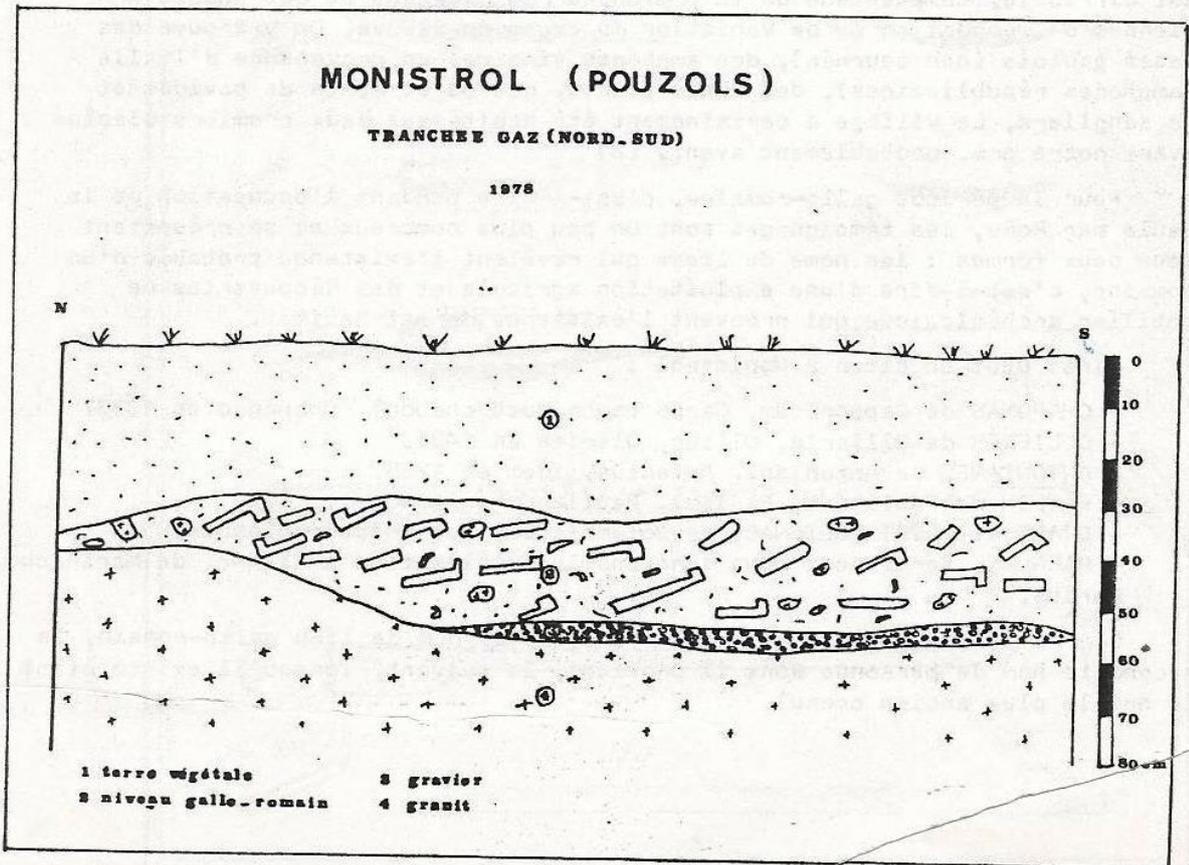
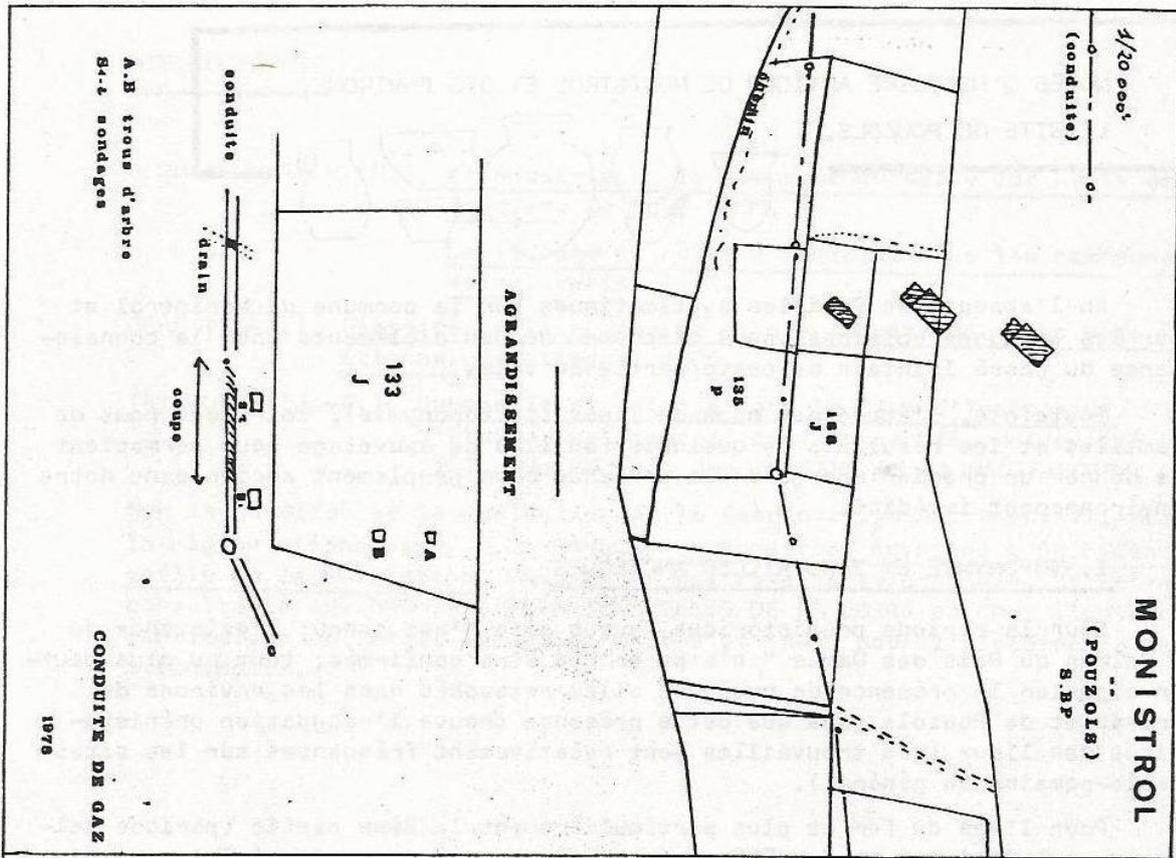
Il faut aller sur la rive droite de la Loire, à Basset pour trouver les traces d'un village gaulois que nous avons découvert en 1975 (2). L'étude en est difficile, compte-tenu de la profondeur du gisement et des phases anciennes d'inondation ou de variation du cours du fleuve. On y trouve des vases gaulois (non tournés), des amphores vinaires en provenance d'Italie (amphores républicaines), des vases peints, des os et dents de bovidés et de sangliers. Le village a certainement été habité aux deux premiers siècles avant notre ère, probablement avant. (3)

Pour la période gallo-romaine, c'est-à-dire pendant l'occupation de la Gaule par Rome, les témoignages sont un peu plus nombreux et se présentent sous deux formes : les noms de lieux qui révèlent l'existence probable d'un domaine, c'est-à-dire d'une exploitation agricole et des découvertes de mobilier archéologique qui prouvent l'existence de cet habitat.

Ainsi peut-on citer à Monistrol :

- CHAPONAS de Caponnacum, Cappo (sobriquet chapon), Chaponac en 1333?
- OLLIERES de Olliaría, Ollius, Oleriae en 1431.
- ANTONIANES de Antoniana, Antonius, idem en 1285.
- PAULIN de Paulianum, Paulius, Paulianum en 1096.
- GRAND et PETIT SOLIGNAC, de Solemniacum, Solemnius, Solemnis.
- MARNHAC, ferme dont nous ignorons la localisation ancienne, de Mariñacum, Marius.

(Après le nom actuel, le premier indique le nom de lieu gallo-romain, le second le nom de personne dont il provient, le suivant, lorsqu'il existe étant le nom le plus ancien connu).



Des traces d'habitat ont été trouvées aux " Communs de Gournier " lors de la construction de la route venant de Bas (4), des fragments de bases de colonnes ainsi que des tambours de colonnes ont été signalés aux Razes Brulées et sur le chemin des Ages à Paulin; ces éléments d'architecture peuvent être antiques.

Un seul site sur la commune de Monistrol a livré du matériel gallo-romain caractéristique, bien que limité en quantité; il s'agit du site de Pouzols dont l'étendue n'a pu être totalement définie (traces sur Trevas, probablement). Nous y ajouterons une découverte faite à Lachanal, cette section de la commune des Villettes appartenant à Monistrol jusqu'au milieu du XIXe siècle.

II. LE SITE DE POUZOLS



a) Découverte et stratigraphie

Son existence nous était connue depuis plusieurs années à la suite de la découverte de petit mobilier de surface (céramique, fusaïole ...), mais sa localisation exacte nous échappait. (5)

La construction d'une résidence secondaire devait permettre de combler cette lacune, notamment lors du creusement de trous pour planter des arbres, d'une fosse et d'un labour. Malgré l'absence de collaboration des propriétaires, pourtant informés de la réglementation en vigueur, nous avons pu récupérer quelques vestiges : nombreuses tuiles, clous, fer oxydé, céramique commune et fragments de céramique sigillée.

Prévenu du passage de la conduite de gaz à travers une parcelle jouxtant les découvertes précédentes, nous avons organisé quelques sondages le long du tracé avec l'aimable autorisation du propriétaire, Mr. Marconnet, que nous tenons ici à remercier. (Planche I).

La stratigraphie, partout la même, se présente comme suit :

- Couche I, terre végétale anciennement labourée avec de menus débris.
- Couche 2, correspondant à la destruction d'un habitat, épaisse d'environ 20 cm et contenant beaucoup de tuiles, charbons de bois et quelques tessons.
- Couche 3, constituée par le substrat granitique à partir de -50 environ. (Planche 3, sondage 2).

Quelques mois plus tard, le creusement de la tranchée de gaz livrait des découvertes peu importantes mais permettant, sans doute de fixer la limite ouest du gisement : drain constitué d'un amas de blocs granitiques dans une cuvette taillée dans le substrat et dont le fond présente une mince couche de gravillons témoin de l'écoulement des eaux (Pl.3). Plus au sud nous avons pu relever une autre coupe stratigraphique (Pl.2), elle aussi très simple, mais introduisant une couche supplémentaire de gravillons.

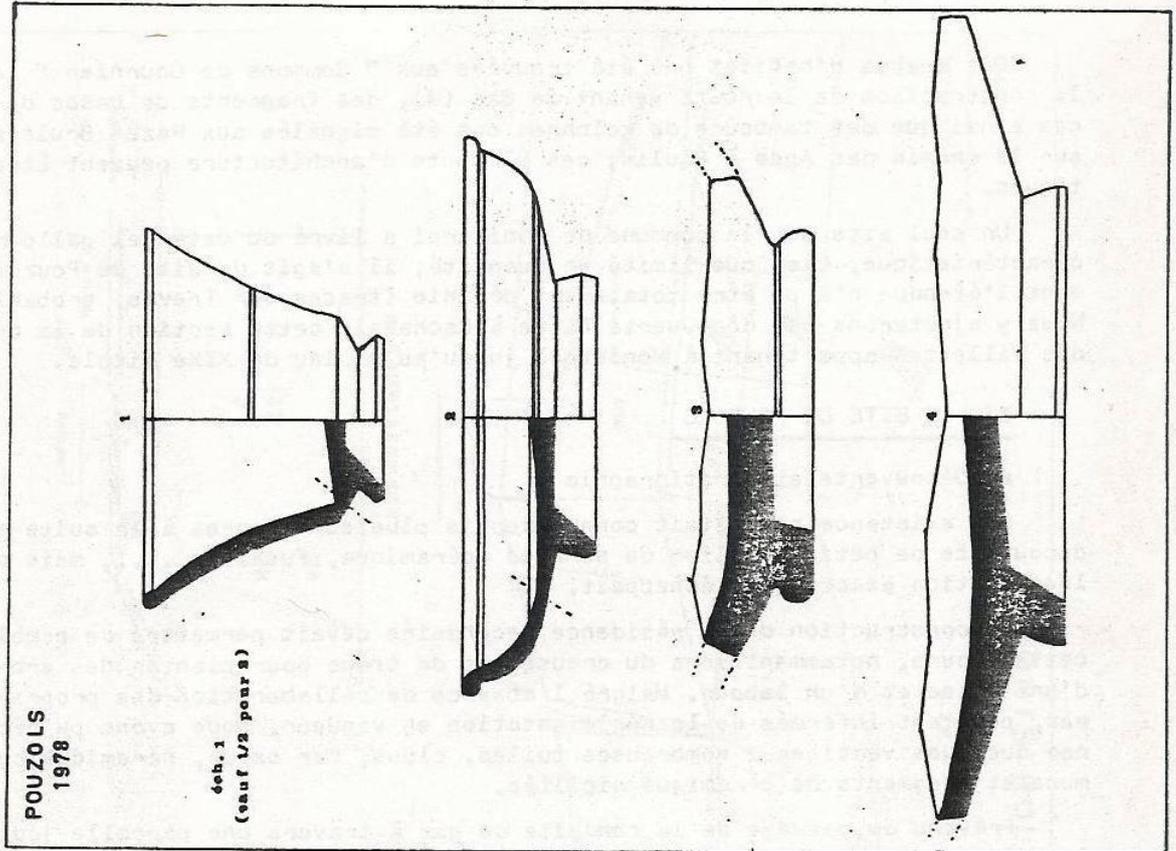
b) Le Matériel archéologique

Il est caractéristique de la période gallo-romaine. Citons la céramique sigillée (céramique moulée portant fréquemment la signature du potier) : Drag.18 et 33 (Pl.4, fig.1 et 2), (6), fonds annulaires (Pl.4, fig.3 et 4) et divers bords de céramique domestique :

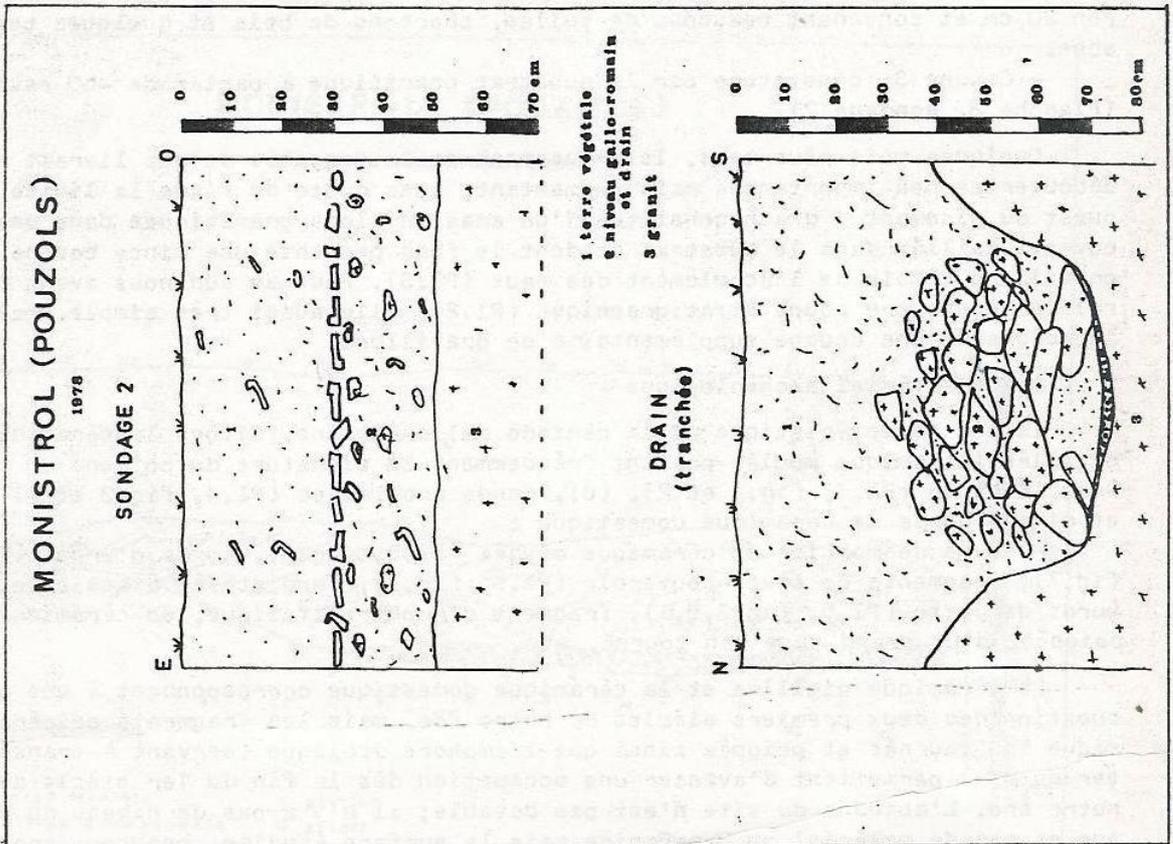
- Lèvre de mortier en céramique oxydée (Pl.5, fig.4), bords d'urnes (Pl.5, fig.7); fragments de coupe-couvercle (Pl.5, fig.3), fond striée d'assiette, bords de jatte (Pl.5, fig.2,5,6), fragment d'amphore italique, de céramique peignée, d'un grand vase non tourné, etc.

La céramique sigillée et la céramique domestique correspondent à une occupation des deux premiers siècles de notre ère, mais les fragments de céramique non tournée et peignée ainsi que l'amphore italique (servant à transporter du vin) permettent d'avancer une occupation dès la fin du 1er siècle avant notre ère. L'abandon du site n'est pas datable; il n'y a pas de niveau du Moyen Age et pas de matériel du Bas-Empire mais la surface étudiée, beaucoup trop restreinte incite bien entendu à la prudence.

4



3



La nature de cet habitat n'est pas encore discernable à ce stade de la recherche (domaine ?); toutefois si l'on considère la répartition actuellement connue de l'habitat vellave gallo-romain, sa découverte, de par sa position exceptionnée, présente un intérêt non négligeable.

Seule une nouvelle campagne de sondages effectuée dans de bonnes conditions, sans la menace de travaux futurs, permettra une connaissance meilleure de ce site. Souhaitons rapidement bénéficier de la collaboration d'un propriétaire dont l'intérêt pour l'histoire antique de la commune permettra de fructueuses découvertes.



III. LA TROUVAILLE DE LACHANAL

En juillet 78, lors du tracé de la conduite de gaz du Chambon-Feugerolles au Puy, la pelle mécanique coupe un captage d'une source alimentant les bâtiments du GAEC de Lachanal; dans les déblais, des fragments d'amphore apparaissent. Prévenus par Mrs. Coste et Petiot (ce dernier maire des Villettes), nous avons pu faire un relevé avant le comblement de la tranchée.

Comme le montre la coupe (Pl.6), il s'agit d'une sorte de fosse contenant des débris d'amphore; cette fosse a malheureusement été coupée en son milieu par le godet de la pelle et il ne restait de gros tessons que de part et d'autre de la tranchée large d'environ 1 mètre. Les déblais étalés et tassés pour faire un chemin le long de la tranchée, n'ont pu être examinés.

Il s'agit de gros tessons appartenant à la panse d'une amphore italique à pâte rouge, ainsi que la plus grande partie du fond, le pilon lui-même étant cassé. Nous sommes en présence d'une importation en provenance d'Italie (transport du vin) pendant l'indépendance gauloise ou au début de l'occupation romaine (milieu du 1er siècle avant notre ère). Ajoutons qu'un gros fragment de la panse présentait, collé à sa face interne, un agglomérat de terre et de charbon de bois (traces d'incendie, d'incinération ?).

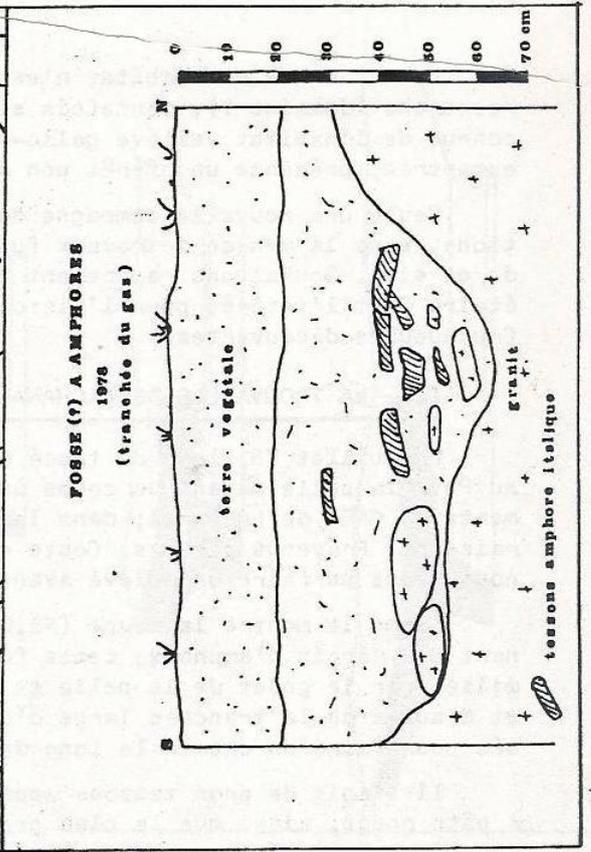
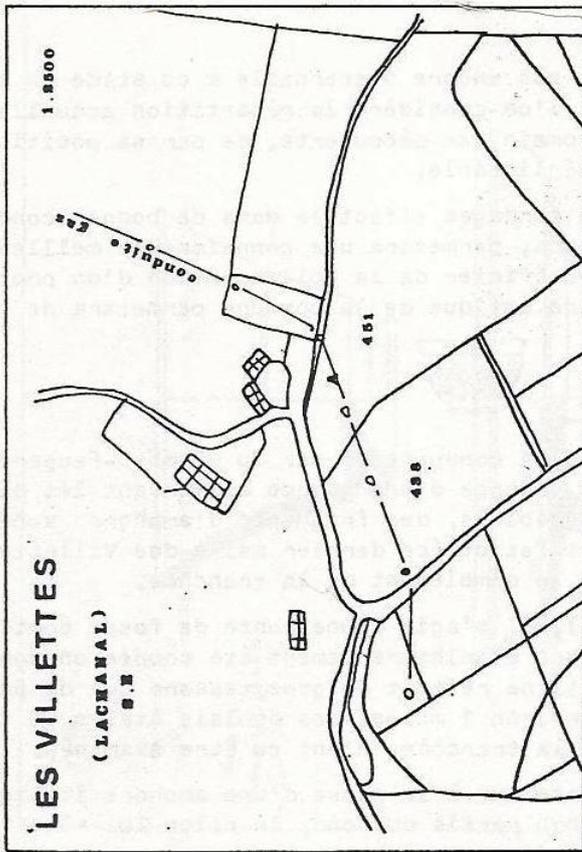
Il est bien difficile d'interpréter une telle découverte isolée. L'expression " fosse à amphore " est sans doute mal choisie vu la faible quantité des vestiges conservés. La présence du charbon de bois pourrait évoquer une tombe à incinération en amphore, mais son isolement paraît curieux. Précisons que cette découverte se situe au niveau d'un captage qui pourrait bien être antique.

Géographiquement, elle se situe à l'extrémité ouest d'un plateau cultivé et aux abords d'un promontoire dominant le confluent de la Loire et du Lignon, limité à l'ouest et au sud par ce dernier affluent et au nord par un petit vallon.

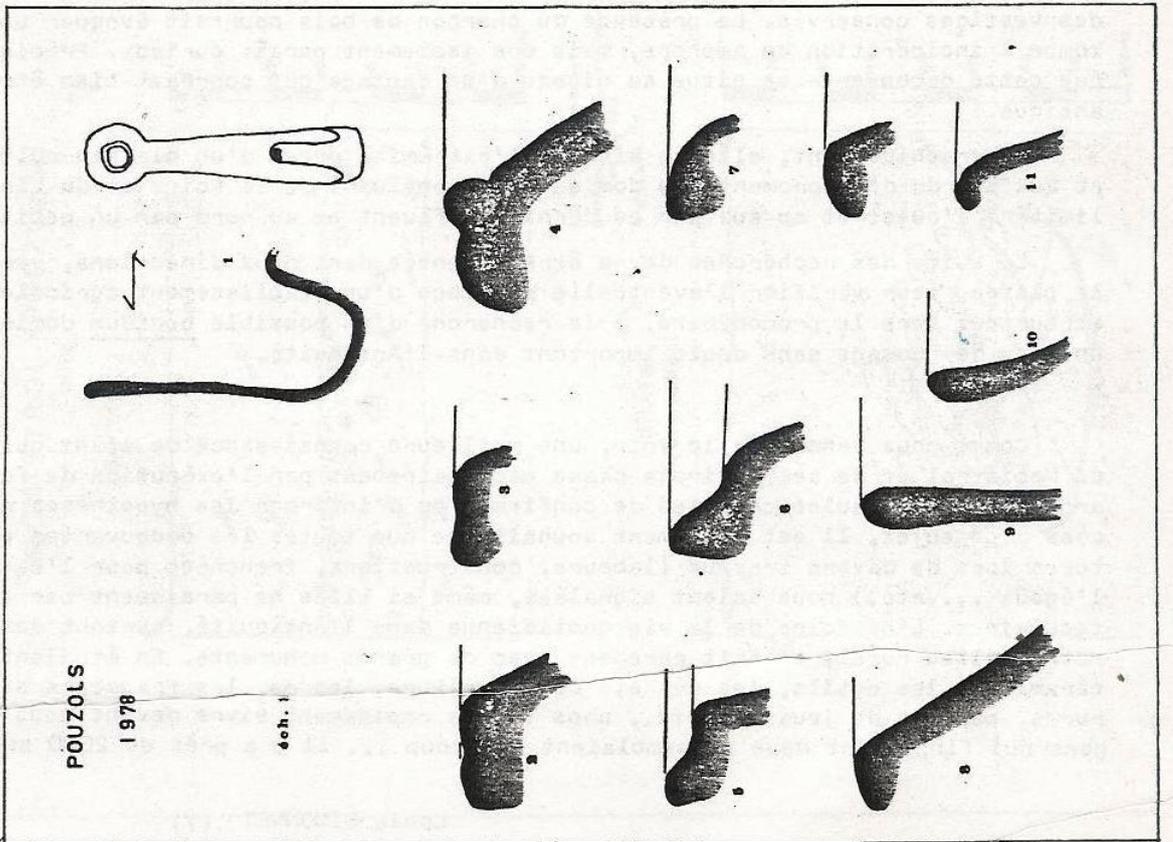
La suite des recherches devra être orientée dans deux directions, vers le plateau pour vérifier l'éventuelle présence d'un établissement agricole et surtout vers le promontoire, à la recherche d'un possible oppidum dominant un lieu de passage sans doute important dans l'Antiquité.

Comme nous venons de le voir, une meilleure connaissance de l'antiquité de Monistrol et de ses environs passe nécessairement par l'exécution de fouilles archéologiques seules capables de confirmer ou d'infirmer les hypothèses avancées à ce sujet. Il est également souhaitable que toutes les découvertes effectuées lors de divers travaux (labours, constructions, tranchées pour l'eau, l'égoût ... etc.) nous soient signalées, même si elles ne paraissent pas spectaculaires. L'histoire de la vie quotidienne dans l'Antiquité, surtout dans notre milieu rural, se fait rarement avec de grands monuments. En étudiant la céramique, les outils, les déchets de nourriture, les os, les fragments de parures, parfois de jeux ... etc., nous voyons rapidement vivre devant nous des gens qui finalement nous ressemblaient beaucoup ... il y a près de 2000 ans.

6



5



NOTES

- (1) A. DAUZAT, La toponymie française, p.121 et 218. Paris, Payot, 1971.
- (2) Nos constatations confirmant les renseignements de Mr. Jean ORELLE que nous tenons ici à remercier.
- (3) Voir notre ouvrage, Le Peuplement dans l'Antiquité en Velay, Cahiers de la Haute-Loire, 1984, p.71 et suivantes.
- (4) U. ROUCHON, Le Velay gallo-romain et sa capitale Ruessio, Le Puy, 1947, p.131.
- (5) Les premières découvertes de surface sont dues à Mr. Y. LAROUERE, Président du G.A.V. (Groupe Archéologique du Velay).
- (6) Les diverses formes de céramique portent souvent le nom de l'archéologue qui les a étudiées suivi d'un numéro d'ordre, dans le cas de la céramique sigillée il s'agit d'Hans Dragendorff (Drag.).

oppidum : place-forte.

(7) :

N.D.L.R. :

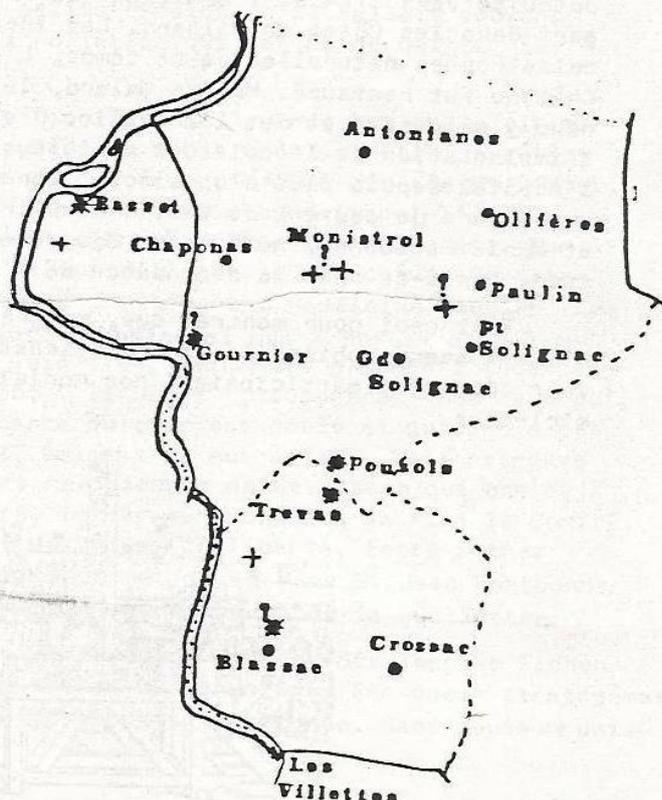
Louis SIMONNET, documentaliste au C.E.S. de Monistrol-sur-Loire, est Docteur en Histoire, ayant soutenu une Thèse d'Archéologie intitulée L'HABITAT GALLO-ROMAIN D'ALTITUDE EN VELAY ET SUR SES MARCHES (HAUTE-LOIRE) : L'OCCUPATION DES HAUTS PLATEAUX ET DES BASSINS.

Cette thèse vient d'être éditée tout dernièrement par les CAHIERS DE LA HAUTE-LOIRE, constituant leur Numéro Spécial 1984. LE PEUPEMENT DANS L'ANTIQUITE EN VELAY est disponible à la vente. Les personnes intéressées par cet ouvrage trouveront inséré dans ce numéro des CHRONIQUES MONISTROLIENNES un bulletin de souscription.

TROUVAILLES ET NOMS DE DOMAINES GALLO-ROMAINS

- NOMS DE DOMAINES
- + TROUVAILLES ISOLEES
- * SITES
- ⚡ CORRESPONDANCE TOPO/SITES
- ? IMPRECISION TERRAIN

0 1 2 3 4 km



350 ANS D'HISTOIRE URSULINE



(2ème Partie ...)

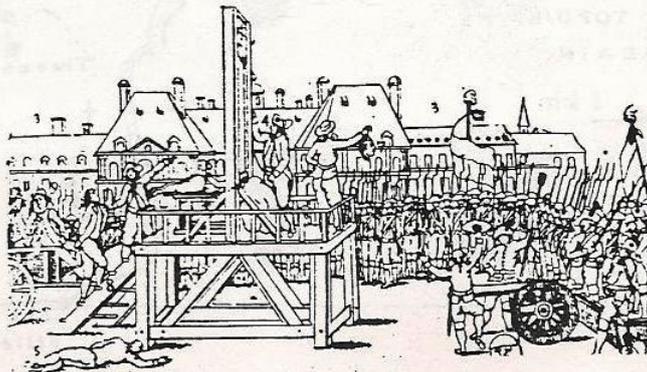
JOURS TRANQUILLES

Nos annales de la fin du XVII^e siècle et du XVIII^e siècle jusqu'à la Révolution sont inexistantes ou singulièrement lacunaires. Si elles ont été, elles ont pu disparaître dans l'incendie qui eut lieu vers 1711 ou 1712. La date est incertaine. Quelle partie du couvent fut ravagée ? On ne sait pas. Il est inutile de faire des hypothèses. Ce qui est consigné, c'est la date du retour à la vie conventuelle, après le temps nécessaire des réparations, c'est-à-dire en 1715.

Les supérieures marquantes au XVII^e siècle paraissent être Madeleine de La Borie, Souveraine de Boulieu, Claude de Charbonnel, Jeanne Perrin la mystique. L'éloge qui en est fait, au XVIII^e siècle, c'est qu'elles se sont acquittées de leur charge avec zèle et succès, laissant une Maison prospère, dont la renommée et celle de son école ne cessent de s'étendre. En cette période, le curé de Sainte-Sigolène, Mr. Chilhac, dans une "Vie de Ste. Angèle", qu'il avait écrite et dédiée à Mgr. l'Evêque du Puy, Le Franc de Pompignan, fait en ces termes l'éloge du Couvent des Ursulines : " Le monastère de Monistrol du Velay dérive de celui de Lyon. Il a pris son commencement le 17 avril 1634. Ce monastère n'est pas moins distingué que les autres par sa régularité. Il n'a point dégénéré de sa première ferveur et il a eu tout le succès que ses premiers fondateurs pouvaient espérer. Depuis le moment de sa naissance, les religieuses qui l'ont occupé n'ont pas cessé d'édifier l'Eglise, et que de victimes n'ont-elles pas arrachées au Monde, au démon, par la piété qu'elles ont inspirée aux jeunes filles dont l'éducation leur avait été confiée"...

De 1715 à 1789, la vie du monastère est discrète, silencieusement conventuelle. Il y eut bien des lueurs d'incendie dans le voisinage du couvent : une partie des bâtiments des Capucins, en 1689, une aile au moins du Château détruite vers 1724 et l'ermitage des Frères Jean Coppin et Théodore, quelque part dans les Côtes de Bilhard. Les incendies faisaient sans doute partie des catastrophes naturelles de ce temps. L'ermitage ne fut pas reconstruit; le Château fut restauré. Mgr de Galard, le dernier évêque occupant, aimait beaucoup y séjourner et dut l'embellir. C'est à lui que Monistrol doit, en 1778, l'implantation de l'école des religieuses de Saint-Joseph. Elles tenaient l'hôpital depuis plus d'un siècle. Mgr de Galard demanda à la Mère St. François, supérieure du couvent de Bas, d'établir à Monistrol, avec ses deux nièces Jeanne et Marie Fontbonne, natives de Bas, une école, qu'il est difficile de bien situer. Etait-ce dans la dépendance de l'Hôpital, au Faubourg ? Peut-être.

Tout ceci pour montrer que, malgré les apparences, la vie à Monistrol n'était pas immobile, la vie religieuse notamment. Seulement, on aimerait savoir comment y participaient nos moniales ursulines qui ont l'air de vivre paisiblement.



SOUS LA TOURMENTE REVOLUTIONNAIRE

La secousse se produisit en 1789 et, d'une manière alarmante, début 1791. Les Capucins furent forcés de quitter leur couvent : ils y étaient depuis 1626. L'abolition des vœux de religion et la confiscation des biens d'Eglise n'épargnèrent pas les Ursulines, ni les Soeurs de St. Joseph, mais avec un sursis par rapport aux Capucins, dont le dernier gardien, nous nous souvenons, fut Armand de Béget, tandis que sa soeur Anne était supérieure des Ursulines et Mère St. Jean de Fontbonne supérieure des Soeurs St. Joseph.

Dès mars 1791, furent mis en vente les biens immobiliers des Ursulines. On peut en trouver l'énumération aux Archives Départementales : le domaine du Monteil, dont la moitié eut pour acquéreur Me Jean Moret; le domaine du Cortial de la commune d'Aurec; celui du Courtial sis à Beauzac, les prés Delaigue et du Mertier, sis à Monistrol; un ou peut-être deux domaines à St. Pal-de-Mons. (Pour la commodité de notre propos, je regroupe les ventes faites à des dates différentes). En 1796, sont notées les ventes des jardins, prés, pâtural, les trois vaches de la ferme du couvent et deux parties des bâtiments. Les " meubles et effets " furent vendus aux enchères, le 15 décembre 1792, " dans leur ci-devant église " (1). Dès l'application de la Constitution civile du Clergé, les bons paroissiens avaient délaissée l'église paroissiale pour assister aux offices dans la chapelle des Dames Ursulines qui n'acceptaient que le service des prêtres réfractaires. Premier grief dont on leur tiendra rigueur et qui leur vaudra maintes vexations. Par exemple, le Directeur de la commune fit saisir leurs plus beaux ornements d'église. Et même, après le vol de l'ostensoir de la paroisse, l'administration communale s'empressa de pourvoir à son remplacement en s'emparant de celui des Dames " qui ne leur était plus d'aucune utilité, attendu que depuis longtemps elles ne font plus célébrer la messe, ni aucun office divin ". (Citation d'un arrêté signé de Paillet, Terme, Coffy, Darnaud).

Les Ursulines s'obstinent cependant à n'accepter que le ministère des prêtres réfractaires. Alors un décret ferme leur chapelle; un autre fait occuper la plus grande partie des bâtiments par 700 gardes nationaux, dit-on. Pendant quelques mois encore, elles sont autorisées à se cantonner dans un angle de la maison, du côté de l'infirmerie. Puis elles sont contraintes à se retirer, soit dans leur famille, soit dans des chambres de fortune, où elles vivaient à deux ou trois. Elles avaient obtenu un certificat de civisme qui leur permettait de percevoir une petite pension qu'il fallait souvent réclamer, sauf la citoyenne Jourda de Folletier qui refusa de quitter le voile et l'habit religieux.

Tous ces événements nous amènent fin 1793. La Terreur bat son plein et accumule des victimes. En avril 1794, deux ou trois Ursulines sont arrêtées et conduites à la Maison de réclusion de Montfranc, c'est-à-dire de St. Didier. On avait sécularisé les noms des bourgs environnants : Monistrol-l'Evêque était devenu Monistrol-sur-Loire, Ste-Sigolène Sigolène-les-Bois, etc. Sur le registre des délibérations du Comité de Surveillance, aux Archives Départementales, on trouve mention d'un mandat d'arrêt contre Madeleine Liogier (Laval) de St. Maurice, ci-devant religieuse à Monistrol qui a refusé de prêter le serment Liberté, Egalité. Et le 5 juin 1794, le Comité ordonne l'incarcération de 27 personnes de Monistrol, dont " la Béget ", comprenez Anne de Béget, ci-devant Supérieure des Ursulines, parce qu'elle est noble et qu'elle a des neveux et petits-neveux De Charbonnel, émigrés et suspects... Elle retrouve à Montfranc la Supérieure et plusieurs religieuses de St. Joseph qui ont déjà subi le même sort. Vers août-septembre, la Terreur touche à sa fin; le Comité de Surveillance de Monistrol provoque des mises en liberté. Entre autres celles de la Mère Anne de Béget et probablement de la Mère St. Jean Fontbonne et de quelques soeurs que la chute de Robespierre sauva de la guillotine.

J'évoque ici enfin le visage doux et ferme de la Mère Ste. Thérèse Pichon qui ne consentit pas à se retirer des abords du monastère. Par quels stratagèmes ? Où logeait-elle ? Que faisait-elle ? Questions sans réponse. Sans doute réuni-

(Bibliothèque des Ursulines
de Monistrol)



LA
MANIERE
DE PROCEDER
A LA RECEPTION
& Profession des Religieuses de
Sainte VRSVLE,

DE L'ORDRE DE
Saint Augustin



A LYON,

Chez Vincent de Cœurfillys, en rue Tupin,
à l'enseigne de la Fleur de Lys.

M. D C. L.

sait-elle clandestinement les petites filles d'alentour et leur enseignait-elle les rudiments de la lecture, de l'écriture et surtout de la doctrine chrétienne. Pendant de longues et douloureuses années elle veilla sur le monastère transformé en caserne et prison, attendant avec la certitude de sa foi qu'il redevint le lieu de la prière et de l'éducation des filles.

QUAND LE PENSIONNAT DE FILLES DEVIENT ECOLE DE GARÇONS.

Nous avons assisté à la ruine du couvent, à la dispersion des religieuses et par conséquent à la fermeture du pensionnat et de l'externat qui eut lieu probablement peu après la Constitution civile du Clergé en 1790 et l'application des décrets abolissant les voeux de religion et ordonnant la vente des biens de l'Eglise.

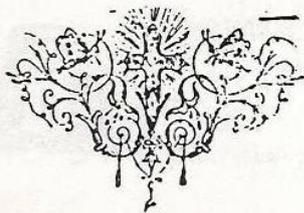
Il fallait pourtant continuer en France d'enseigner et d'éduquer les enfants. Les Assemblées de la Révolution enjoignirent à chaque commune d'organiser son enseignement primaire. Monistrol, chef-lieu de district, se doit de donner l'exemple. Son procureur-syndic désigne deux institutrices, Marguerite Fournier et Rose Gournier, pour instruire les filles. Elles se borneront à leur enseigner la lecture, l'écriture et leur feront apprendre par coeur l'acte constitutionnel et la Déclaration des Droits de l'Homme. Ensuite s'organiseront les classes de garçons sous la tutelle d'un maître d'école. Les écoles clandestines tenues par des béates ou des prêtres seront pourchassées et les contrevenants soumis à une amende ou à l'emprisonnement en cas de récidive.

Après la tourmente révolutionnaire, l'Empire ne se préoccupe pas des écoles élémentaires, préférant accorder tous ses soins à l'enseignement secondaire. C'est ce qui peut expliquer l'empressement du curé La Bruyère, nommé à Monistrol en 1803, pour racheter à un Mr. Desmartin une partie des bâtiments de notre couvent. En 1804, il y installe une école secondaire de garçons, faisant appel à des prêtres comme professeurs. En 1809, un abbé Déléage est à la tête de cette école qui devint très prospère et poursuivit sa mission dans le monastère jusqu'en 1821.

Dans l'intervalle, Mr. La Bruyère avait eu fort à faire pour remettre son église en état et la rendre au culte en 1809. Car depuis 1796 les paroissiens assistaient aux offices dans la chapelle des Ursulines, le seul lieu qui leur fût concédé.

De 1821 à 1825, il n'y a pas mal d'inconnues à propos de l'installation de l'école secondaire à l'ancien couvent des Capuvins, que l'on fixait vers 1821 ou 1822. Je me demandais en effet comment concilier, en ces années, la cohabitation dans des bâtiments, de l'école de garçons, d'un noviciat de Frères du Sacré-Coeur que le Père Coindre, missionnaire de Lyon, venait d'établir, et d'un Pensionnat de filles que ce même père avait tout juste implanté, avec le concours de Claudine Thévenet (à présent sainte Claudine), fondatrice de la Congrégation de Jésus-Marie. Pensionnat qui aurait fonctionné en ces lieux de 1822 à 1825 avant de s'établir au Puy. Or un document des Frères des Ecoles chrétiennes prétend qu'en 1821 l'école de Mr. La Bruyère quitte le couvent des Ursulines et qu'elle est transférée au Château, où elle subsiste jusqu'en 1824. A cette date, elle s'installe aux Capucins. Le document ajoute et je cite : " Vers 1824 ou 25, le Père Coindre fonde les Frères du Sacré-Coeur et loge ses premiers disciples dans une petite maison située sur le chemin allant au Pinet. Ces frères ouvrent une école dans le bâtiment de l'hospice et quittent Monistrol vers 1834 ou 35 ..." Il y a bien encore des approximations dans ces données, mais elles résolvent le problème de la cohabitation.

Mère Monique de Jésus,
Supérieure des Ursulines de Monistrol



SUITE ET FIN AU PROCHAIN NUMERO ...

ENQUETE SUR ...

LES BISTROTS

de monistrol...

20



Nous commençons aujourd'hui une grande enquête sur les "bistrots" de Monistrol. Il s'agit d'un recensement, que nous voulons exhaustif, de tous les cafés, buvettes (officielles et clandestines!) et autres débits de boissons ayant existé dans notre cité jadis.

Qu'on ne cherche pas dans cette série d'articles une quelconque curiosité malsaine concernant le penchant de nos aïeux pour la boisson, voire un regret nostalgique du temps où l'on buvait à Monistrol. Aujourd'hui il y a beaucoup moins de ces endroits où se retrouvaient nos anciens pour boire, mais aussi pour bavarder, échanger, et il faut sans doute rechercher la raison de cette diminution considérable dans la concurrence d'autres "lieux de sociabilité" qui n'existaient pas alors ... A moins que cette sociabilité ait aussi diminué ?

Nous vous demandons votre concours pour compléter ou rectifier la liste que nous avons commencé à établir, et qui est déjà impressionnante ! ...

N.B. Nous avons classé les cafés et buvettes par quartiers. Nous nous intéresserons aujourd'hui au bourg proprement dit. Nous avons mis les noms de l'époque (propriétaire ou propriétaires successifs, surnoms), et la dénomination actuelle quand le fonds a survécu. Une carte de repérage complète cet essai de localisation.

FAUBOURG CARNOT

1. OLLIER, Le Druse
2. BOURGIN
3. Veuve Saumet
4. ALLET
5. REVIRON

Café LE CARREFOUR
(Magasin fermé)
CASINO
Pharmacie CHOL
Vêtements MONNIER



RUE DE CHABRON

6. MONTEIL
7. UNION DES TRAVAILLEURS (Coopérative des Passementiers)

Ex café ROYER
Chaussures Arbell

RUE DU COMMERCE / RUE CHAUSSADE

8. BESSON
9. FOURNEL, COMPAIN
10. GALLAND

Ilôt en reconstruction rue du C.
Café P.M.U. DEGUIN
LA P'TITE BOUFFE (Ex PROVENCAL))

PLACE DE L'EGLISE ET ALENTOURS

11. DESCEILLIERE
12. GUILLAUMOND-JUGE
13. PONCHON
14. CLEMARON, Vins en Gros
15. buvette MOULI^N
16. SAUMET, Bilou
17. MASSARD,
18. CORNU
19. FOURNEL
20. buvette ETOILE BLANCHE
21. PABIOU
22. TOURON
23. GARNIER
24. SAUMET, Roulette

Centre de Soins
LE GALOPIN
Auto-Ecole ROYER
Pressing (Ex Alimentation SABY)
Electricité SABY
Alimentation MAISONNEUVE
Fromagerie SOUVIGNET
Le 421



Nota : Cette recherche se rapporte à la période de l'Entre-Deux-Guerres.

PRE EVESCAL

25. CHANON

26. JOURGET, ABRIAL

27. PRAIRE

LE SYMPA
LA BASCULE

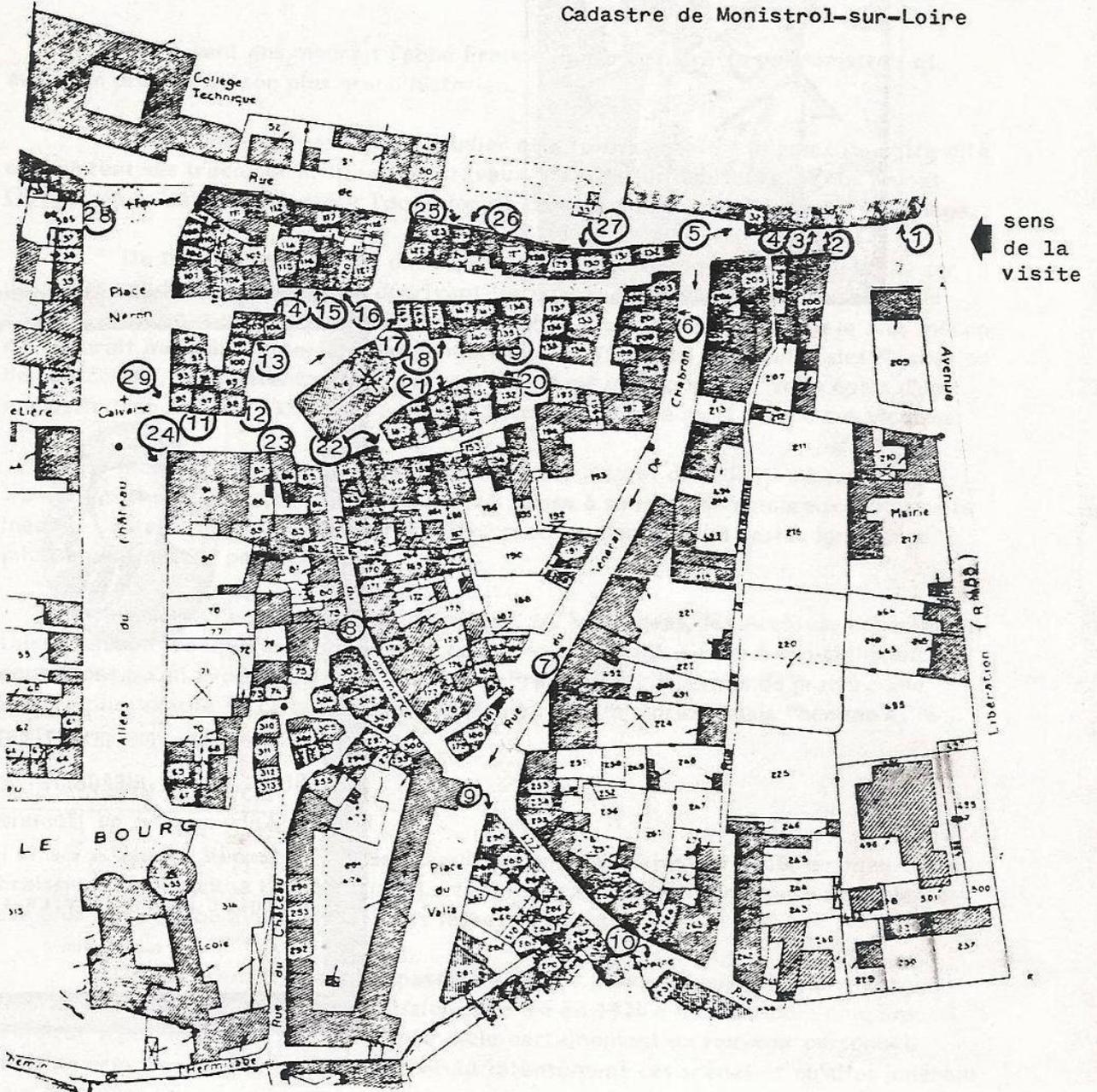


PLACE NERON

28. SALAIRE

29. Veuve GARNIER (Marguerite)

PLAN DE SITUATION
Cadastré de Monistrol-sur-Loire



A SUIVRE ...

(La prochaine fois : Avenue de la Libération, Brunelles, Piat-Le Monteil, etc.)



SOUVENEZ-VOUS DEVANT DIEU
DE M. L'ABBÉ HIPPOLYTE FRAISSE
ARCHIPRÊTRE DE MONISTROL
CHANOINE HONORAIRE DE N.-D. DU PUY
DÉCÉDÉ LE 19 JANVIER 1884
dans sa 65^{me} année

L'ABBÉ FRAISSE

(1819 ~ 1884)

Il y a cent ans mourait l'abbé Fraisse, curé-archiprêtre de Monistrol, et aussi son premier et son plus grand historien.

Tous ceux qui s'essayent à étudier et à faire connaître le passé de notre cité empruntent ses traces et utilisent ses travaux. Ils sont ses débiteurs, et nos jeunes Chroniques se devaient de saisir l'occasion de ce centenaire pour lui rendre hommage.

De tous les savants qui ont fondé au XIXème siècle l'histoire du Velay sur des bases solides, en remuant et décrivant les pierres, en explorant les archives, en éditant, critiquant et comparant les textes, l'abbé Fraisse est sans doute le plus méconnu. Il aurait mérité la notoriété des Aymard ou des Truchard du Moulin, des Rocher ou des Lascombe, ses contemporains, s'il ne s'était tant enveloppé du "voile épais d'une modestie trop souvent excessive", comme l'écrivit après sa mort l'un de ses vicaires.

Monistrol n'a pas été, il s'en faut, son seul sujet d'étude. Il a beaucoup travaillé, beaucoup écrit, mais peu publié. Il laissa à sa mort de nombreux manuscrits inédits. Certains furent copiés et recopiés ; mais la plupart sont restés longtemps jalousement gardés par sa famille.

Grâce à l'activité de leur directeur, M. Soulingeas, les Archives départementales viennent d'acquérir l'ensemble de ce qui en subsistait. Grâce à son obligeance, nous avons pu en avoir la primeur. Ce Fonds Fraisse nous a permis de prendre une mesure plus exacte de ce que furent, non seulement l'historien, mais l'homme et le prêtre.

UNE MISSION A TENCE

Claude Hippolyte Fraisse naquit à Tence le 16 janvier 1819, de Jean-Félix Fraisse et de Claudine Champanhac. La famille Fraisse était nombreuse : cinquante ans plus tard, l'abbé avait encore trois frères et sœurs.

De ses premières années passées à Tence, il nous a laissé le témoignage très vivant d'un évènement : une mission prêchée en 1824 - il avait alors cinq ans. Ce qu'on a pu lui en dire par la suite se mêle certainement au souvenir personnel, mais on sent que le tout petit enfant vécut intensément ces scènes et qu'elles jouèrent leur rôle dans l'éveil de sa vocation religieuse.

"Il nous souvient d'avoir assisté, quoique bien jeune, à celle qui fut donnée à la paroisse et à la ville de Tence, en 1824 ; et, bien que nous ayons vu souvent depuis ces sortes d'exercices religieux se reproduire en diverses localités, aucun n'a laissé dans notre mémoire une impression aussi forte et aussi durable que celle des grandes cérémonies, des concours de peuple, et des émouvantes prédications dont nous fûmes alors témoin et spectateur. Il était beau de voir M. Eynac, au milieu d'une vaste place publique, debout sur un piédestal élevé où l'on dressait la croix de mission, prêcher à la foule nombreuse qui se pressait autour de lui, tantôt l'écoutant avec une pieuse attention, et tantôt répondant par des cris d'enthousiasme à sa parole ardente et animée. Il était beau d'entendre un de ses confrères, M. Dufêtre, monté lui aussi sur le piédestal de la croix du cimetière, rappeler à ses auditeurs attentifs les grandes vérités du salut, pendant qu'ils avaient là, sous leurs yeux et sous leurs pieds, les tombes de leurs parents et de leurs amis défunts. Non moins beau fut le spectacle des processions qui, pour déployer avec plus de liberté leurs longues files d'hommes, de femmes et d'enfants, allèrent jusqu'à plus d'une demi-lieue hors de la ville, portant en triomphe trois croix, dites croix de mission, et chantant à pleine poitrine des cantiques populaires. Et ce qui mettait le comble à l'élan religieux qui se manifestait dans ces occasions, c'est que les missionnaires donnaient leurs exercices en même temps et à la fois dans plusieurs paroisses voisines, et que la nouvelle des conversions opérées dans un lieu, venant à se répandre dans l'autre, provoquait de toutes parts le généreux désir de les imiter. Ainsi en fut-il pour les missions de Monistrol, de Saint-Didier, de Montfaucou, de Tence..."

Ce grand mouvement missionnaire de la Restauration, qui revêtit une ampleur nationale, avait dans notre région sa base à Monistrol. C'est d'ailleurs dans une notice sur le Petit Séminaire de notre ville que l'abbé Fraisse a conté cette scène (1). Les prêtres qui prêchaient à Tence, comme sur tout le plateau, appartenaient à la société des missionnaires amenée chez nous par le curé La Bruyère et qu'il installa dans l'ancien couvent des Capucins. Dans ces murs et à la même époque, 1822, cette société ouvrit le collège qui, devenu Petit Séminaire en 1825, y dura jusqu'à l'expulsion de 1906.

SOUVENIRS DU PETIT SEMINAIRE

C'est là que, bientôt, Hippolyte Fraisse fit ses études. Il s'y trouvait en 1830, après la Révolution de Juillet et ses Trois GLorieuses, et il nous a donné, dans la même notice, une évocation pleine d'humour des agitations politiques qui divisèrent alors "la race écolière".

"Il est sûr que, durant les années 1830-32, il y eut dans le Petit Séminaire de Monistrol, plus d'une Journée GLorieuse. Les élèves pensionnaires étaient alors fort nombreux. On en comptait de 110 à 130 ; et parmi eux, il y avait des jeunes gens issus de familles qui tenaient un rang assez distingué dans le voisinage par les fonctions administratives qu'elles avaient exercées, par leurs richesses et par leurs noms ou leurs titres d'une noblesse plus ou moins ancienne. Tout naturellement, c'était là que se recrutaient les partisans du régime déchu. Le régime nouveau comptait pour soutiens un nombre considérable d'élèves pensionnaires et caméristes, dont la science politique, sans remonter bien haut, allait jusqu'à se souvenir que leurs pères avaient cru devoir prendre fait et cause pour la charte révisée ; jusqu'à comprendre, ou s'imaginer du moins, que le système politique qu'on voulait mettre

à l'épreuve conviendrait mieux à tous parce qu'il plaisait à leur caractère ami du changement et de l'imprévu ; jusqu'à espérer enfin, que puisque la capitale avait vu surgir, en grand nombre, des héros de vingt ans, l'héroïsme allait devenir chose vulgaire et commune. Et il s'était formé comme deux partis et deux camps opposés l'un à l'autre, dont l'opposition se traduisait par des froideurs réciproques, des ruptures d'anciennes amitiés, des paroles vives et quelques luttes ; ou se manifestait, plus ostensiblement, par des rubans soit tricolores, soit de couleur verte et blanche, que les uns plaçaient, par honneur, à leur boutonnière et que d'autres employaient, avec une affectation dédaigneuse, en guise de sous-pieds, alors en usage.

Toute cette animation n'était pas, après tout, bien dangereuse ; pas plus, du moins, que tant d'autres motifs de discorde qui s'introduisent assez souvent parmi les écoliers. Elle ne troublait ni les études, ni les classes, ni les repas, ni le sommeil. On la réservait pour les moments de récréation et de promenade. Et même à ces heures, il était facile, quand on le voulait, de la calmer et de l'apaiser, de la même manière qu'on apaise, dit-on, les essaims trop remuants des abeilles, en jetant au milieu quelques paroles de sévère répression en guise de grains de sable."

Le souvenir personnel perce encore à travers ce portrait du Père Romain Montagnac qui fut, de 1822, à 1835, le premier "recteur principal" du collège :

"Pour les élèves, le respect qu'inspirait M. Montagnac, par eux surnommé Le Gros, ne laissait pas d'être mélangé de beaucoup de crainte, au moins quand ils se sentaient coupables. Facilement, il leur en imposait par son attitude sérieuse et grave, par sa taille élevée et sa noble prestance, par les grands traits de son visage et, surtout, par son regard vif et pénétrant, et sa voix forte et autoritaire. Ils l'aimaient cependant, et d'une sincère affection ; parce qu'ils voyaient bien au travers de ces dehors un peu sévères qu'il n'y avait dans le cœur du maître, ni prévention contre eux, ni envie de les molester et de leur déplaire ; mais le désir et la ferme volonté de les corriger de leurs défauts et de leur inspirer l'amour de la vertu et du travail. Plusieurs n'ont pas oublié la manière dont ils étaient reçus par lui quand le surveillant ou le professeur, ne pouvant obtenir un amendement convenable, les envoyait, en dernier ressort, dans la chambre du supérieur. Grande, sans doute, était l'appréhension avant d'y entrer ; l'admonestation, presque toujours sérieuse, se gravait pour longtemps dans sa mémoire. Mais, presque toujours aussi, elle se terminait par ces mots : "D'où es-tu toi ? Comment t'appelles-tu ? Va, et à l'avenir, prends garde..." Et le coupable promptement s'en allait ; quelquefois en ayant assez de cette frayeur préventive ; d'autre fois avec une punition portée au double : bien convaincu, néanmoins, que le maître n'avait aucune colère contre lui puisqu'il l'avait grondé sans le connaître, se disait-il à lui-même." (1)

LE PROFESSEUR

Hippolyte Fraisse acheva sa philosophie en 1837 et dut entrer alors au grand séminaire du Puy. Il fut ordonné prêtre le 1er janvier 1843 et obtint de revenir à Monistrol, qu'il ne devait plus quitter ; il y fut dix ans professeur au collège (1843-1853), quatorze ans vicaire (1853-1867) et seize ans curé (1867-1884) : une carrière ecclésiastique toute simple, toute unie, et toute monistrolienne.....

De ses années d'enseignement, l'éloge funèbre publié dans la Semaine religieuse (2) nous dit seulement qu' "au petit séminaire on n'a jamais oublié que M. Fraisse avait été un des maîtres les plus aimés". L'adjectif est choisi à dessein. Nous venons de voir notre auteur chercher, sous la rude carapace de M. Montagnac, l'attention personnelle et la bonté : c'est sans doute qu'il y voyait les vertus premières de l'éducateur.

Quant aux qualités intellectuelles du professeur, elles éclatent dans tout ce qu'il a écrit par ailleurs, mais nous aurons les moyens d'en juger, car il conserva dans ses papiers nombre de cours qu'il avait dispensés. On peut désormais les consulter aux Archives départementales (36 J 71 à 94) : il y a là matière à une étude dont l'intérêt dépasse d'ailleurs largement la ville de Monistrol.

LE CURE

En 1853, il entre au service paroissial. Il occupe un petit "appartement" au deuxième étage de la cure - cette vieille maison du XVIème ou XVIIème siècle que les Chabannes et les Chantemule avaient habitée, et qui s'élevait à l'emplacement de l'actuelle caserne des sapeurs-pompiers : une cuisine, une chambre à coucher, un cabinet noir servant de vestiaire (3).

En août 1867 il est nommé curé et il mourra dans cette fonction le 19 janvier 1884, à l'âge de 65 ans. De ce long ministère, les éléments nous manquent pour écrire l'histoire. Il faudrait consulter, dans ses papiers, les manuscrits de ses sermons ; ou encore les délibérations du conseil de fabrique. Mais l'essentiel - l'action personnelle du pasteur - échappera toujours.

Présentons trois témoignages seulement.

Celui de notre église d'abord : telle que nous la voyons, elle lui doit beaucoup. C'est lui qui plaça sous la coupole le maître-autel, auparavant au fond de l'abside. C'est lui qui, autour de 1869, avec l'aide de donateurs généreux, procura l'ensemble de nos beaux vitraux. Il sut aussi mobiliser des interventions efficaces : je possède, dans les papiers de Chabron, la lettre datée du 29 juin 1876 par laquelle il remercie le général d'avoir obtenu du gouvernement, grâce à "une tenace persistance que bien d'autres n'auraient pas eue", le don de la grande copie de l'Assomption de Murillo, exécutée par Melle Vuitel, et de l'avoir fait expédier de Paris à ses frais : elle surmonte l'autel de la Vierge. Et peut-être est-ce encore à son entremise que nous devons le tableau, original celui-là, de Gérard Séghers, bon peintre flamand du XVIIème siècle, Saint-François et les Anges musiciens, qui orne l'autel de Saint-Marcellin.

Sur le plan spirituel, citons cet autre passage de son éloge funèbre :

"Une des œuvres de prédilection du zélé pasteur était sa glorieuse congrégation des hommes. Durant les trente années de son fécond ministère à Monistrol, il a tenu à honneur de ne céder à personne la direction de cette confrérie, dont il comprenait toute la capitale importance. Il savait trop que le soin des hommes, la conservation de la foi et des bonnes mœurs dans ces âmes plus exposées à subir la perverse influence des idées de notre temps, répondait à un des besoins les plus urgents de la société contemporaine. Et six fois par an, il leur faisait

un appel chaleureux, toujours entendu, et les amenait en très grand nombre autour de sa chaire et à la fréquentation des sacrements. Et si Monistrol reste une des paroisses les mieux conservées du diocèse, n'est-ce pas à cette œuvre trop peu répandue, que nous le devons ?" (2)

Lisons enfin la lettre que lui adresse Mgr de Morlhon, après l'avoir élevé à la dignité de chanoine de la cathédrale. L'abbé Fraisse lui avait écrit pour l'en remercier. Voici la réponse de l'évêque du Puy, datée du 3 janvier 1872 (4) :

"Monsieur et Cher curé,

En vous nommant Chanoine de ma cathédrale, j'ai entendu récompenser et encourager le mérite, le talent, le travail, la vertu. Que ce soit là un stimulant de plus pour continuer de bien faire, pour mieux faire encore s'il se peut, je n'en disconviendrais pas. Mais je n'ai pas douté un instant que le passé ne fût, avec la grâce de Dieu, une garantie suffisante pour l'avenir.

Ce que j'ai fait pour vous donner un témoignage de mon estime, de ma confiance et de mon affection était arrêté de longue date et dans ma pensée ce n'était que justice. Vous honorerez le camail autant que cet insigne vous honorera. C'est ma pleine conviction. Merci de vos vœux et recevez les miens. A vous de cœur, Cher Chanoine, en N.S.J.C.

Pierre, év. du Puy "

LA MORT

La mort mit fin, brutalement et paisiblement à la fois, à cette vie :

"Après trois jours d'une indisposition que personne n'a crue sérieuse, le malade pas plus que les autres, le 19 janvier, à quatre heures du matin, un terrible cri d'alarme a tout à coup retenti dans la cure endormie et jeté l'émoi dans tous les cœurs : "M. le Curé est plus malade ; M. le Curé est mort !" Hélas ! Il était bien mort, en effet, ce vaillant soldat de l'Eglise ; mort pour ainsi dire, les armes à la main, puisqu'à côté du lit funèbre, là, sur la table de travail, on pouvait voir écrite les jours précédents, l'instruction qu'il destinait à son peuple, pour le lendemain dimanche ; son bréviaire qu'il avait récité intégralement la veille au soir, malgré les étouffements douloureux qu'il ressentait déjà. Il était là, paisiblement étendu, sans qu'une contraction de la face, un dérangement de ses couvertures, indiquât la moindre lutte d'une pénible agonie. Il s'était littéralement endormi dans la paix du Seigneur (...)

Dès que la fatale nouvelle, répandue avec la rapidité d'une trainée de poudre, a été connue, ç'a été comme une procession interrompue des paroissiens, qui, grands et petits, riches et pauvres, ont voulu contempler une dernière fois la face de leur père spirituel et déposer à ses pieds une dernière prière. Bien des larmes aussi ont coulé sur le parquet de cette modeste chambre où la charité généreuse du pasteur en avait tant séché." (2)

DES PAPIERS RETROUVES

Reste à évoquer l'historien. Le plus simple pour cela est de jeter un coup d'œil sur ces nombreux carnets de notes, sur ces études en forme, où, d'une écriture fine, nette, rapide, équilibrée, il consignait le fruit de ses travaux.

Ce qui frappe d'abord, c'est l'étendue du domaine couvert. On en jugera à travers le classement établi par M. le directeur des Archives départementales. Nous en donnons ici les grandes lignes : elles serviront à guider ceux qui voudraient les consulter.

Le Fonds Fraisse est inscrit sous la cote 36 J. Il se compose de 98 "articles", chacun consistant en un cahier, carnet ou groupe homogène de papiers. Les articles sont ainsi numérotés :

- 1 à 12 Etudes relatives au Cartulaire de Chamalière.
- 13 à 30 Etudes relatives aux évêques du Puy.
- 31 à 32 Table des chanoines du Puy ; notes succinctes sur les établissements des ordres hospitaliers du Velay.
- 33 à 36 Travaux sur la Bienheureuse Marguerite de la Seauve.
- 37 à 40 Etudes locales : canton de Monistrol ; cantons de Saint-Didier, Montfaucon, Bas, Yssingeaux ; notes sur la baronnie de Beauzac et sur celle de Lignon.
- 41 à 45 Notices sur Monistrol.
- 46 Notices sur Roche-en-Régnier.
- 47 à 52 Notices sur Tence.
- 53 à 63 Notices biographiques et généalogiques (par ex., familles d'Argental, de Chalencon, de Faÿ, de Mallet, de Polignac). Notice (59) sur Sœur Catherine de Charbonnel-Jussac, religieuse du Sacré-Cœur.
- 65 à 67 Notes diverses (66 : dépouillement de minutes notariales du XVI^e et XVII^e siècles relatives à Monistrol).
- 68 à 73 Papiers personnels.
- 74 à 94 Cours professés par l'abbé Fraisse au Petit Séminaire.
- 95 à 97 Notes religieuses et sermons ; 2 manuscrits théologiques du XVIII^e siècle.

On voit clairement les centres d'intérêt de sa recherche : le Moyen Age, à travers le cartulaire de Chamalière et les vies des anciens évêques du Puy ; les études locales, presque toujours centrées sur une institution (seigneurie, hôpital, école ou monastère), dont elles retracent le parcours depuis leurs plus lointaines origines jusqu'à l'époque moderne ; les histoires de ces familles nobles qui se concevaient presque elles-mêmes comme des institutions. Mis à part les notices épiscopales, tout cet énorme travail est fortement enraciné dans le terroir de notre Velay du nord, avec les trois points forts de Chamalières, de Tence, le bourg natal, et Monistrol, la cité d'adoption.

L'EDITEUR DU CARTULAIRE DE CHAMALIERES

L'abbé Fraisse fut en 1871 le premier éditeur de ce manuscrit du XIII^e siècle, précieux entre tous pour l'histoire du haut moyen âge vellave (5). Son entreprise était alors celle d'un pionnier. Doniol avait en 1863 publié le cartulaire de Brioude, mais c'est bien à notre historien que revint l'honneur d'ouvrir la série des cartulaires du Velay : ceux des Templiers, des Hospitaliers, de Saint-Chaffre ne vinrent qu'après.

Pourtant son mérite fut rejeté dans l'ombre quand parut une seconde édition du cartulaire de Chamalières, procurée par Augustin Chassaing et imprimée en 1895. Elle fit oublier la sienne, bien qu'elle n'y ajoutât que fort peu. Dans l'une comme dans l'autre, le texte latin est présenté à l'état brut, sans annotations, sans commentaires, accompagné d'index sommaires. Bref, ce texte très important manque d'une édition savante et le plus étonnant est qu'on en trouve tous les éléments, prêts pour l'impression, dans les papiers de l'abbé Fraisse : notes sur chaque charte, études sur la chronologie réelle et la localisation des donations, sur les familles des donataires, sur les prieurs du couvent. Pourquoi ce travail ne vit-il pas le jour ? Pourquoi se contenta-t-il d'en donner quelques échantillons aux Tablettes historiques ? Ces questions mériteraient une réponse. De même, une étude attentive nous dirait si, après le livre de Régis Pontvianne sur Chamalières (1904) et le mémoire de M. Kloutz (Cahiers de la Haute-Loire, 1973), ces travaux inédits de l'abbé Fraisse conservent plus qu'un intérêt rétrospectif.

La seconde grande entreprise de l'abbé Fraisse concerna les évêques du Puy, et plus particulièrement ceux du moyen âge. Elle est mieux connue car elle fut en partie publiée. L'Echo de N.D. de France donna en 1865 une étude sur Adhémar du Monteil, l'évêque de la première croisade. Les Tablettes historiques recueillirent des notices sur les évêques du Xème siècle. La Semaine religieuse du diocèse publia dans les années 1880-84 les notices relatives aux évêchés du XIème et XIIème siècles.

LA PASSION DE L'HISTOIRE LOCALE

En revanche, presque tout ce qui concerne les localités et les familles est resté inédit. Relevons celles qui intéressent Monistrol et ses environs immédiats. Nous espérons en faire, dans un prochain numéro une analyse plus complète :

- 36 J 37 Notes diverses sur le canton de Monistrol.
- " 41 Notices et documents sur la collégiale de Saint-Marcellin.
- " 42 Les Sœurs de Saint-Joseph.
- " 43 Les écoles avant la Révolution ; le couvent des Capucins, le petit séminaire.
- " 44 Les institutions hospitalières.
- " 45 Notice sur la seigneurie du Chambon ; notice sur la Rivoire-Basse.
- " 59 Renseignements sur Melle Catherine de Charbonnel-Jussac, religieuse du Sacré-Cœur à Paris (1775-1857).
- " 66 Notes diverses, la plupart tirées d'un dépouillement d'actes notariés du XVIè et XVIIè siècles.

Il faut ajouter à ces études une notice sur le Flachet, qui figure actuellement au fonds Cortial (6). Un examen du fonds Convers aux archives départementales (12 J) permettrait peut-être de trouver, à côté de copies de ces manuscrits Fraisse, des originaux qui auraient pu, à un moment ou à un autre, être distraits de l'ensemble.

Une idée inspire tous ces travaux : montrer ^{que} le Moyen Age des seigneurs, des moines et des évêques mérite, pour le moins, notre respect. L'histoire "voltairienne", qui plaisante, ironise ou condamne, le met en colère. Il cherche toujours à comprendre, à expliquer des actes qui peuvent nous paraître bizarres mais qui ont eu, en leur temps, leur raison d'être. Il cherche à découvrir ce qu'il y a de proche de nous sous des comportements et des coutumes si éloignés des nôtres. Et ce qui nous rapproche de ces hommes et de ces femmes si lointains, si exotiques, c'est, bien sûr, leur humanité.

L'abbé Fraisse a le don de la sentir palpiter sous la sécheresse des documents, et de lui rendre la vie - souvent avec émotion, parfois avec humour, cette qualité précieuse à l'historien. L'ironie éloigne, l'humour rapproche. Lisez, dans les Tablettes historiques du Velay, son récit d' "épisode des guerres de la ligue à Montregard" (1591) (7). C'est un petit chef d'œuvre tendre et cocasse dont, pour votre plaisir, je transcris ici la conclusion.

"La guerre qui se faisait plus vive et plus ardente, au Puy, à Yssingaux, à Monistrol, etc, envoyait-elle son contrecoup jusqu'à nos villages, et à nos petites forteresses, et aux soldats improvisés qu'on avait ramassés à la hâte pour les défendre ? Ce contrecoup se traduisait bien souvent, en des scènes plutôt burlesques que sanglantes. A certains jours où une alarme était donnée, on entendait arquebusiers et autres, proférer d'épouvantables jurements, faire retentir l'air de grands coups de pistolades, s'adresser mutuellement des discours aussi énergiques quoique moins longs que ceux des héros d'Homère ; on les voyait armés de halberdes et de fourches de fer, en venir jusqu'à être sur le point de s'égorger et de se percer de part en part, ni plus ni moins ; mais au milieu de ces bagarres, chacun, à l'exemple du Capitaine d'Allier, gardait assez de sang-froid "pour ne vouloir rien perdre du sien" ; et, en fin de compte, presque tout, comme la Rose, la Verdure, la Faye et Grand-Jean et Pierre Courage, s'en tiraient la vie sauve, sans mutilation de membres bien essentiels, et avaient le bonheur de mourir tardivement et paisiblement dans leur lit, munis du sacrement de l'Eglise qui conférait, comme on disait alors, les ordres de saint-Jacques."

Et pour finir écoutons cet encouragement à faire de l'histoire locale que l'abbé Fraisse alla chercher dans les écrits d'un imprimeur du XVIème siècle, et qu'il proposa aux lecteurs des Tablettes historiques.

Il ne tiendra à moi que nous n'en ayons, des livres. Entr'autres choses, il n'y aura pays, ville, village, bourg, église, château, maison, famille, fontaine soit chaude ou froide, douce ou salée, prés, bois, vignes, etc...., qui n'ait chacun son livre ou, pour le moins, son chapitre en un plus grand livre ; laquelle chose donnera un grand plaisir à ceux qui viendront après nous, quand ils pourront savoir d'où ils sont venus, que Paris est autre chose aujourd'hui que Lutetia, que ce pré fut jadis un bois, cette vigne un champ à blé et cette ville une abbaye."

Telle fut son entreprise, pour son petit pays. Telle reste la leçon.

Philippe MORET

NOTES

- 1 - Archives départementales, 36 J 43. Une copie de cette étude se trouve également dans les dossiers "Monistrol" de la collection Convers (arch. départ., 18 J.).
- 2 - Semaine religieuse du diocèse du Puy, année 1883-84, pp. 254-255.
- 3 - Etat des lieux du presbytère dressé en 1967, en possession de Jean-Claude Walter.
- 4 - Archives Départementales, 36 J 73.
- 5 - Cartularium Conventus Sancti Egidii Camaleriarum, le Puy, Desbenoit, 1871.
- 6 - Bibliothèque municipale du Puy, Fonds Cortial, MS n° 141.
- 7 - Tablettes historiques du Velay, t. II (1871-72), pp. 5-12.
- 8 - "Le Vieux-Neuf", in Tablettes historiques, t. II (1871-72), pp. 189-192.

L'abbé Fraisse a évoqué la figure du Père Montagnac, supérieur du Petit-Séminaire. Voici une lettre écrite par celui-ci à un parent d'élève. Elle nous le montre en pleine action, retroussant la soutane pour courir après deux élèves en cavale. La lettre se trouve dans le dossier Monistrol-Petit Séminaire du fonds Convers (Arch. dép. 18 J). L'histoire ne dit pas si ni comment le jeune Maurin fut puni de son escapade....

Monistrol, 24 janvier 1834

Madame,

L'ainé de vos fils, trompant la vigilance de son professeur, qui avait conduit les élèves en promenade, s'est enfui avec un de ses camarades, le fils Pipot de Retournac. Je ne doute pas qu'à l'heure où je vous écris, il ne soit déjà rendu auprès de vous.

Voici ce qui l'a porté à s'échapper ainsi : pour obtenir la faveur d'aller à Bas, dîner chez Monsieur Girard, qui l'avait invité avec son frère, il lui fallait une attestation satisfaisante. Or son maître n'a pas cru pouvoir la lui donner à cause de sa paresse incorrigible. Ainsi il a dû être privé d'un plaisir auquel il tenait sans doute beaucoup ; de là le dépit qui l'a porté à ce coup de tête.

Aussitôt que j'ai su la chose, j'ai moi-même couru après les fuyards pour les arrêter, mais il m'a été impossible de les atteindre.

Je suis fâché, Madame, du désagrément que ceci va vous causer. Mais il n'a pas été en mon pouvoir de l'empêcher.

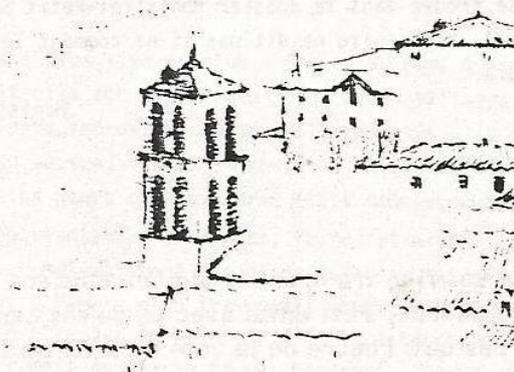
Agréez, Madame, l'assurance de ma considération respectueuse.

Votre très humble serviteur
P. MONTAGNAC
Prêtre, sup.

A Madame,
Madame Vve MAURIN
à Yssingaux/



CHRONIQUES D'UN CLOCHER



Le clocher de l'église de Monistrol va retrouver le dôme qui l'a couronné depuis sa construction, en 1657, jusqu'à 1882. C'est l'occasion d'en retracer l'histoire : elle est assez mouvementée.

1657 GEORGES AMIGUET F. En regardant le clocher depuis la fontaine, on lit aisément cette inscription gravée sous une des corniches. F : "fecit", il l'a bâti, Georges Amiguet, et nous en a laissé la date de naissance.

Quelle forme avait le clocher avant 1657 ? Je ne connais aucun document qui permette de l'imaginer : svelte ou tassé, de pierres ou de tuiles, roman ou gothique ? Nous n'en savons rien. Nous savons seulement qu'il s'élevait sur le même plan, à partir des mêmes murs que l'actuel, et l'on distingue nettement, à l'intérieur, le point où les vieilles assises de pierres laissent la place aux nouvelles. Mais l'architecte a rasé l'ancien clocher jusqu'au plus bas qu'il put, au-dessus de la coupole du chœur, pour que, de l'extérieur, seule la construction moderne apparaisse.

ORIGINES D'UNE ENTREPRISE

Pourquoi ce nouveau clocher, à ce moment-là ? Sans doute l'ancien était-il fort mal en point. Les clochers sont choses fragiles. Il n'est pas nécessaire d'accuser les guerres civiles de la fin du XVI^{ème} siècle. La foudre, les intempéries et le défaut d'entretien suffisent à ruiner un clocher.

Mais l'on aurait pu se contenter de réparer, comme on l'avait sûrement si souvent fait au cours des siècles ? Or on a voulu faire du neuf et du moderne : pourquoi ? Il me semble que la réponse est dans la chronologie.

En 1638, les Capucins, installés depuis dix ans à Monistrol, ont entrepris d'édifier leur beau couvent : chapelle neuve (elle a disparu), bâtiments neufs.

En 1654, les Ursulines, à Monistrol depuis vingt ans, construisent elles aussi : elles alignent sur trois niveaux plus de trente mètres d'une belle façade sévère, dans le nouveau goût (1).

Il était temps pour Messieurs les chanoines de marquer qu'ils étaient encore là, que trois siècles et demi d'ancienneté n'altéraient pas leur dynamisme : Monistrol, en ce premier XVIIIème siècle, était un chantier, il fallait y participer. Au milieu de cette floraison de nouvelles entreprises religieuses, le clocher neuf fut pour la vieille collégiale comme une affirmation d'existence.

Il correspondit aussi à une remise en question. Mgr de Maupas, évêque depuis 1641, était un prélat actif, réformateur. En 1644, il avait remis de l'ordre dans les habitudes quelque peu relâchées des chanoines. En 1653, il chercha à imposer des prêtres de Lyon pour prêcher une mission à Monistrol et il semble que nos clercs, souffrant mal cette intrusion d'"étrangers", y aient mis quelque obstacle (2). Ce conflit fut peut-être l'occasion d'une réflexion. Reconnut-on qu'il valait mieux de ne pas se tenir sur la défensive et prendre part de soi-même au grand mouvement de purification religieuse ? Ou bien y fallut-il les injonctions de l'évêque ? En tout cas, l'on décida en 1654 un changement radical dans l'ordonnance de l'église. Le buste-reliquaire d'argent et la chasse dorée de St. Marcellin quittèrent le maître-autel où ils étaient depuis l'origine. Ils furent placés dans la première chapelle latérale, à gauche du chœur. Le temps des grandes dévotions médiévales aux "corps saints" était passé. Le maître-autel devait appartenir à Dieu seul.

Ce changement fut certainement lié à la décision de reconstruire le clocher. Ce fut une sorte de compensation. Saint Marcellin était, si je puis dire, rétrogradé, mais son clocher resterait le premier de la ville, le plus superbe.

1657, 1767 : CONSTRUCTION, REFECTIONS

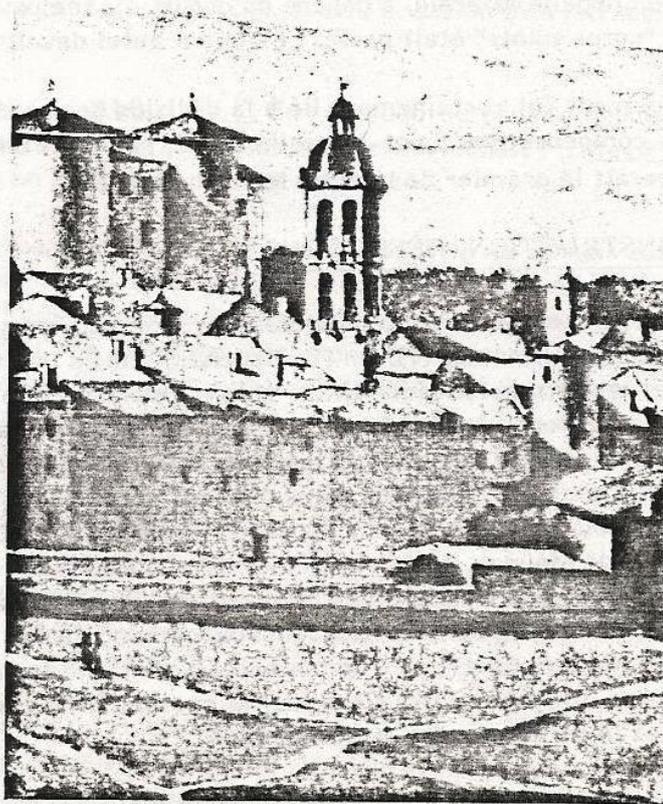
On n'alla pas chercher bien loin l'architecte-maçon. Georges Amiguet, de la Vialle, menait le chantier des Ursulines (1). On l'embaucha. Il édifia une tour très simple avec ses deux niveaux, ses ouvertures en plein-cintre qui s'harmonisaient avec le roman. Mais la modernité se lisait partout : la dimension plus grande des ouvertures, les saillies légères et subtilement hiérarchisées des archivoltés, des clefs, des impostes, des pieds-droits et même des pierres d'angle, les consoles moulurées des corniches intermédiaires. Quant au couronnement, il choisit la formule qui s'imposait : le dôme. Il s'en élevait partout, en ces années-là. Mgr de Maupas, ancien aumônier d'Anne d'Autriche et resté très proche d'elle, suivait certainement les plans de celui que la reine allait bâtir pour le Val-de-Grâce à Paris. Grands ou petits, circulaires, hexagonaux, rectangulaires ou carrés, couverts d'ardoises ou de tuiles, ornés ou non d'un lanterneau de même forme - ils signent l'époque. A Monistrol, l'assise était un carré : Georges Amiguet bâtit tout naturellement un dôme quadrangulaire, et le surmonta d'un lanterneau.

Clocher et dôme avaient belle allure. Mais ils n'avaient pas été construits d'une façon impeccable. Georges Amiguet avait cru bon de réduire à l'extrême l'épaisseur des joints : faute d'un jeu suffisant, le tassement des assises a fissuré certaines pierres. Mais surtout il avait recouvert de fer blanc les arêtières qui formaient les nervures du dôme. L'étanchéité laissa bientôt à désirer et, moins d'un siècle plus tard, la coupole "menaçait ruine totale" (3).

C'est ce que constata, le 29 octobre 1747, le conseil de fabrique de la Collégiale. Il délibéra que les réparations du "grand et du petit dôme" étaient devenues nécessaires, les arêtières étant pourries. Sagement, il décida de couvrir les nouveaux arêtières de tuiles vernissées, attachées avec des crosses.

Mais une délibération n'est pas un financement. Il semble qu'il ait fallu attendre août 1767 pour que le "pavillon" de l'église, "menaçant ruine" - depuis vingt ans - fût refait à neuf (3). C'est ce nouveau dôme, sans doute identique (fer blanc mis à part) à celui de 1657, que Louis Meunier dessina dans sa belle vue de Monistrol, datée de 1788 (4).

Nous reproduisons un agrandissement de la partie qui nous intéresse. Le dôme est bien quadrangulaire, les arêtes reposant sur les quatre coins du clocher, avec un très léger ressaut. Le profil est clairement visible à l'angle nord-ouest, le plus à droite ; celui de gauche est altéré par une tâche noire qui me semble dûe à une maladie de pinceau. Le reflet du soleil sur les tuiles vernissées est rendu, au tiers de la face est du dôme, par un trait brillant, qu'il ne faut pas prendre pour une arête.



Notons quelques détails. La base du clocher apparaît plus dégagée qu'aujourd'hui : les chapelles latérales et l'abside étaient-elles plus basses ? Sous les fenêtres, les corniches semblent supporter une balustrade : celle-ci a disparu. La girouette ne semble pas être notre coq : ce dernier se voit en revanche dans la gravure de 1840, reproduite plus loin.

"HORREURS EGLISIAIRES"

Le clocher ne survécut que de justesse à la Révolution. On sait que "Solon" Reynaud, conventionnel en mission dans la Haute-Loire, prit particulièrement à cœur la politique de déchristianisation. En mars 1794, il ordonna d'abattre les clochers des églises : elles symbolisaient insolemment l'ancienne destination de ces bâtiments. Les municipalités, on s'en doute, trainèrent les pieds. Celle de Monistrol réussit à sauver son clocher par une délibération qui est un joli exemple de phraséologie et, si j'ose dire, de jésuitisme révolutionnaire : *"Voulant satisfaire aux vœux du citoyen représentant Solon Reynaud sur la démolition du clocher et remplir le but que se propose la convention nationale qui veut et doit effacer de la terre libre tout ce qui peut rappeler encore les horreurs églisiaires et ne laisser à l'homme superstitieux d'autres signes que ceux qui nous rappellent les douceurs d'une famille nouvellement procréée et régénérée par tant de sages lois ; le conseil de Monistrol défère à tout ce que pourraient prescrire leurs dignes représentants. Cependant, comme le clocher de cette commune avait une forme pyramidale, servant à transmettre à la postérité les fastes de la révolution et qu'il pourrait sans cesse leur représenter la délicatesse de ce goût gothique qu'un siècle barbare avait érigé à la superstition"* - on obtint l'autorisation de le conserver - l'église elle-même devant "ne garder aucune forme d'église" et être transformée en halle (5).

Tous les arguments étaient bons pour ces Monistroliens qui avaient payé la réfection du dôme de leurs beaux et bons deniers il n'y avait pas si longtemps, et qui n'auraient pas compris ce gaspillage. Si l'on suit bien leur sinueux raisonnement, ce clocher-Janus servirait de toute façon la Révolution. En le voyant "pyramidal" (grâce à ses nervures), on en faisait un monument non-chrétien, digne de l'ère nouvelle. En le voyant "gothique" - ce qui, au XVIII^{ème} siècle, voulait dire barbare, - on pourrait se rappeler avec horreur le mauvais goût, recherché et peu viril ("délicatesse") de l'antique superstition.

Pendant l'été 1794, l'église fut donc en grande partie abattue. On démolit les bas-côtés, les murs latéraux avec leurs chapelles, l'abside, la sacristie. Les seuls murs subsistants furent ceux de la façade et des deux petites chapelles du transept. Le reste n'étant plus qu'une colonnade ouverte à tous les vents, terminée par les quatre grosses piles, sur lesquelles s'élevait, intact, le clocher.

A l'occasion des fêtes en l'honneur de l'Être Suprême (8 thermidor, 26 juillet 1794), on "embellit" le dôme de façon qu'il pût représenter les attributs de la liberté. Quelles furent la nature, l'étendue et la durée de ces embellissements, nous ne le savons pas.

Sous la coupole du chœur, on envisagea de remplacer l'autel par un abreuvoir pour les chevaux. Ce projet trouva, lors de la réunion du conseil, le 27 fructidor an II (13 septembre 1794), des contradicteurs. Les écoulements d'eau gèleraient en hiver, entraînant des dégradations ; aux jours de marché, les chevaux risqueraient de provoquer des accidents en venant s'abreuver (5). Y avait-il, derrière ces objections pratiques, le souci de ne pas porter le scandale trop loin ? Robespierre était tombé depuis plus d'un mois et l'on sentait que le vent pourrait tourner. Le clocher n'abrita pas l'abreuvoir.

Après la Révolution, le clocher vit l'église se reconstruire autour de lui : nouvelle sacristie, nouvelle abside, nouveaux murs l'enveloppèrent. De l'extérieur, son clocher classique était presque le seul reste visible de l'ancienne collégiale. Tout ce qu'elle avait de roman fut caché à l'intérieur.

Aura-t-on, à cette occasion, touché au dôme ? C'est possible. La Loire historique, pittoresque et biographique de Touchard-Lafosse contient une petite vignette qui nous montre l'aspect de l'église vers 1840 (6). On distingue, à chaque coin du clocher, un petit clocheton pyramidal. S'agit-il des "embellissement" de 1794 ? ou d'innovations de 1807 ? Si le dessin est exact (ce n'est pas sûr), le nombre des arêtiers auraient été d'autre part augmenté.



1882 : UNE COUVERTURE PROVISOIRE

Les années passèrent. Et à nouveau, faute d'un entretien assez attentif, il fallut constater un jour que la charpente était pourrie. C'était en 1882.

Le 4 juin, le maire, Alphonse Néron, alerta le conseil municipal sur l' "état de solidité du dôme" ; il fit désigner une commission composée de MM. Gourgaud, Chambouvet, Pierre Deléage, Bernaud, Charles Deléage, Barthélemy Faure et Cuerq. Lors de la séance du 27 août, le maire fit le point : *"Tous les membres du conseil municipal connaissent l'état de danger menaçant de la coupole de notre clocher ; presque tous s'en sont rendus compte de visu et la commission qui avait été nommée a conclu dans son rapport du onze juin dernier qu'il y avait urgence à procéder à la démolition : vous avez adopté cette conclusion. De plus, de conformité aux intentions du conseil municipal, je me suis adressé à monsieur l'architecte départemental, qui m'a envoyé son second, M. Mayer, pour visiter la coupole et dressez un rapport de ses opérations. Ce rapport, à la date du 10 août courant, dont vous avez connaissance, conclut également à la démolition de la coupole et son remplacement par un couvert provisoire."* (5)

La dépense était estimée à 450 Francs pour la démolition et à 360 Francs pour la reconstruction provisoire. Comme la ville venait de se surimposer pour quinze ans afin de financer l'acquisition et la démolition de maisons pour agrandir la place de l'église, le conseil décida de prendre les fonds sur ce petit magot.

Le 12 novembre, il pouvait se réjouir que les travaux se fussent déroulés "sans accident", mais déplorer que la dépense dépassât les prévisions. Au lieu de 810 Francs, c'était 1500 qu'il fallait régler : la surimposition y pourvut.

Ces circonstances financières délicates expliquent sans doute que la commune ne fit pas même une estimation de ce qu'aurait coûté une reconstruction à l'identique de la coupole. On renvoya cela à de meilleurs jours. Le provisoire, comme il est de règle, s'installa - pour cent ans.....

Les monistroliens gardèrent longtemps le regret de leur coupole vernissée. L'abbé Henri Deléage l'exprimait encore dans un article de l' Echo paroissial de mai 1922 : "Malheureusement, elle (la tour) est dépourvue du dôme fort élégant qui la couronnait et en faisait le plus bel ornement".

L'EMPREINTE CLASSIQUE

1657, 1767, 1882, 1984 : la charpente du clocher semble vouloir respecter un rythme séculaire. La provisoire aura duré presque autant que chacune des "définitives", mais, en expirant, elle offre l'occasion de refermer une parenthèse et de rétablir le dôme de Georges Amiguet.

Le XVIIème siècle a marqué définitivement Monistrol. Les Capucins, les Ursulines, le château remodelé par Mgr de Béthune : tous nos grands édifices portent l'empreinte classique. Le clocher s'en est voulu le symbole, en son temps ; il le redevient aujourd'hui, signal élané au cœur de ces sobres ordonnances.

Philippe MORET

NOTES

- 1 - Cf. "350 ans d'histoire ursuline", première partie, Chroniques monistroliennes, n° 3, p. 35. Les notes prises par l'abbé Fraisse dans des minutes notariales du 17è siècle (archives dép. 36 J 66) nous donnent les dimensions de la construction : cinq toises de largeur dans l'œuvre, trente-trois toises de longueur. C'est bien la longueur qui s'étend de l'extrémité de la chapelle jusqu'à un léger décrochement du mur visible à gauche du perron d'accès au couvent. Sur cette trentaine de mètres règne la plus grande homogénéité, dans la disposition et la forme des fenêtres par exemple - c'est la partie datable de 1654. A l'est la chapelle, à l'ouest la suite de la façade et le pavillon furent construits quelques années plus tard.
- 2 - Notice manuscrite de l'abbé Fraisse sur les Ecoles de Monistrol, chapitre sur les Capucins ; copie du fonds Convers (Arch. dép. 18 J).
- 3 - Dossiers "Monistrol", fonds Convers (Arch. dép., 18 J)
- 4 - Archives nationales, cabinet des estampes, microfilm Å 32364. Ce dessin servit au graveur Née pour exécuter sous la Révolution la planche "Vue de Monistrol" pour le supplément "département de la Haute-Loire" du Voyage pittoresque de la France, t.III. La gravure est reproduite dans le Monistrol de Marcel Romeyer.
- 5 - Registres des délibérations, archives municipales de Monistrol.
- 6 - Volume Ardèche et Haute-Loire, p. 195.

LES PREMIERS BAPTEMES ENREGISTRES A MONISTROL ...



Nous avons imaginé de vous donner ici un aperçu des premiers actes d'état-civil conservés à Monistrol, et qui datent du XVII^e siècle. Il s'agit en l'occurrence du premier feuillet du registre des baptêmes, qui porte la date de 1631. Nous sommes sous Louis XIII, et c'est le curé qui est chargé d'enregistrer les baptêmes qu'il administre aux enfants de ses ouailles. C'est François Ier qui avait le premier, un siècle plus tôt, ordonné de tenir registres, mais il fallut attendre longtemps avant que cette mesure fût respectée. (1)

L'écriture est ici assez lisible, par rapport à celle du XVI^e siècle qui s'est achevé il y a peu. Nous vous convions à cette page de lecture qui devrait encourager ceux qui se sont lancés dans la recherche de leurs ancêtres et qui appréhendent de déchiffrer les vieilles écritures d'antan.

Si l'expérience vous a amusés nous vous donnerons d'autres exercices de ce genre dans nos prochains numéros.

A vos lunettes ! ...

N^o 1 - (numérotation de registre sans doute ajoutée a posteriori, car on a en haut à gauche un autre n^o, 30, et en marge de chaque acte C XIX, C XX, C XXI, ce qui laisse supposer qu'il y a eu d'autres feuillets, depuis disparus ...)

Le 15 Juing 1631 a esté
baptisé François-Marie filz
à Monsieur du Bestz

Le 4 Juliet a esté baptisé
Marcellin Rancais filz à Jean
Rancais M(aître) courdonnier de
de la p(rése)nt(e) Ville. Le
parrin a esté Me Marcellin
Porte noutere (notaire) roial & la marrine
Anna (Blanc) du Bourg de Saint
Maurice de Lignon

Le 8 Julhiet 1631 a esté
baptisé Barthe(lem) Gay filz
à Chiristofle Gay dict Laribe

.../...

Il s'agit ici de la naissance
d'un enfant des DE CHARBONNEL
DU BETZ.

A remarquer :

l'orthographe de l'époque,
souvent fluctuante (cf. Juillet
dans cet acte et le suivant),
les abréviations (Maître, pré-
sente ...), les noms des par-
rain et marraine, les profes-
sions.

Chiristofle : Christophe
A remarquer la mention du so-
briquet.

Cf. aussi l'absence de ponc-
tuation, les majuscules em-
ployées au hasard des mots.



(1) Cf. CHRONIQUES MONISTROLIENNES, n^o2, LA GENEALOGIE, A LA RECHERCHE DE VOS ANCETRES ...

30. N. 1.

Le 18 juing 1651 a esté
 baptisé Francois Marie filz
 a Moudieu du Bestz

Le 4 Juillet a esté baptisé
 Marcellin Francois filz a Jay
 Francois Me coudomier de
 de La Font Ville de
 Paray a esté in demarcelly
 Port monté royal e la marne
 anna Du Bouog de sauct
 maurice de Signoy

Le 8 Juillet 1651 a esté
 baptisé Baathel Jay filz
 a Christofle Jay dict Laube

Le 10 Juillet 1651 a esté

A NOTER ...

= L'anniversaire de notre Président d'Honneur, Monsieur Eugène PRORIOL, doyen des Monistroliens, qui atteint sa 102ème année, ce 26 octobre 1984. Nous lui présentons nos félicitations les plus respectueuses et lui souhaitons encore d'heureux jours à la Présidence de notre association.

= Ce quatrième numéro des CHRONIQUES MONISTROLIENNES paraît avec un léger décalage, que vous aurez remarqué et dont nous vous prions de nous excuser. Il y aura toujours 4 numéros pour l'année 1984-1985 qui commencera avec le n°5, lequel paraîtra cet hiver. N'attendez pas pour vous réabonner. Nous espérons que vous voudrez bien nous accorder votre confiance et nous encourager à continuer. Vous êtes actuellement 140 abonnés ! ...

= L'Assemblée Générale de la SOCIÉTÉ D'HISTOIRE aura lieu d'ici la fin de l'année 1984. L'information sera faite par voie de presse.



MONISTROL (Haute-Loire). Rue Faubourg Carnot.

BULLETIN DE REABONNEMENT AUX CHRONIQUES MONISTROLIENNES POUR L'ANNEE 1984-1985.

NOM PRENOMS

ADRESSE

..... TEL. ()

SOUSCRIS UNE ADHESION/ABONNEMENT A LA SOCIÉTÉ D'HISTOIRE DE MONISTROL SUR LOIRE ET AUX CHRONIQUES MONISTROLIENNE.

Ci-JOINT UN CHEQUE DE - 50 frs. (résidents de Monistrol)
- 60 frs. (extérieur - Frais d'expédition compris)

A ADRESSER à la Trésorière, Mme NERON-BANCEL, Le Flachet, 43120 MONISTROL S.L.

